

# Canly'Infos 2016/17

Bulletin Municipal



CANLY (Oise). - La Maison Blanche (XV<sup>e</sup> siècle)

*La Maison Blanche au XV<sup>e</sup> siècle - Canly (Oise)*



*Le Château de Pieumelle - Canly (60)*



*La Gare - Canly (60)*



# Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| Bâtiments anciens.....  | p 1       |
| Sommaire .....  | p 2       |
| Le mot du Maire.....  | p 3       |
| Le Conseil Municipal .....  | p 4       |
| Vœux de Mr le Maire de l'année 2017.....  | p 5       |
| Les finances 2016 .....   | p 6       |
| Nos Aînés .....   | p 7       |
| Le CCAS.....  | p 8 à 10  |
| Téléthon 2016.....  | p 11      |
| La Commission des Fêtes .....   | p 12 à 16 |
| La Commission des Travaux .....   | p 17 à 20 |
| L'état civil de l'année 2016.....   | p 21      |
| Le groupe scolaire Roland DOVILLE - Le centre d'accueil<br>et de loisirs Léo LAGRANGE ..... | p 22 à 23 |
| La Bibliothèque Municipale Journée Portes Ouvertes .....                                    | p 24 à 25 |
| Le Relais assistantes maternelles C.C.P.E.....  | p 26      |
| La halte-garderie itinérante CAMELLE C.C.P.E.....   | p 27      |
| Annonces .....  | p 28      |
| Une page d'histoire : (Alain Bisiaux) .....   | p 29      |
| Tarif de location des salles .....  | p 30      |
| Le cimetière - Zéro Phyto Le culte.....   | p 31      |
| Le Canlysien.....   | p 32      |
| Le fournil de CANLY.....  | p 33      |
| Opération, Brioches 2016.....   | p 34      |
| L'Association Gym et loisirs de Canly .....   | p 35      |
| L'Association des Parents d'élèves (l'APE).....   | p 36      |
| L'APE : La brocante, Halloween, le marché de Noël.....                                      | p 37      |
| Le Canly Football Club - Le cercle de l'amitié des Aînés .....                              | p 38 à 39 |
| Les Dianes de Canly.....  | p 40      |
| Le Tennis Club .....  | p 41      |
| L'Amicale Pétanque Canlysienne .....  | p 42      |
| Canly'Rando.....  | p 43      |
| L'UMRAC de Canly.....   | p 44      |
| Annonces .....  | p 45      |
| VIE PRATIQUE : Comment obtenir - Documents à conserver ...                                  | p 46 à 47 |
| VIE PRATIQUE : Recensement citoyen - Elections 2017.....                                    | p 48      |
| VIE PRATIQUE : Radicalisation.....  | p 49      |
| VIE-PRATIQUE : SICAE OISE.....  | p 50      |
| VIE-PRATIQUE : ADIL ?.....  | p 51      |
| VIE-PRATIQUE : Zéro Phyto .....   | p 52      |
| Bloc- Notes.....  | p 53      |
| Oise Mobilité .....   | p 54      |
| Nid de guêpes & incivilités .....   | p 55      |
| Calendrier des collectes .....  | p 56      |

## Bulletin municipal du village de Canly 60680

réalisé par la commission communication du Conseil municipal  
Annuel gratuit - Tirage 400 exemplaires. Diffusion par nos soins.  
Imprimerie IMEDIA photogravure 404, rue de la Gare - 60710 Chevières

**Directeur de la publication :** Monsieur le Maire.

**Comité de rédaction :** Martine Ducauquy, Thérèse Clavier, Odile Pouille,  
Nathalie Wsylyzyn, Fernand Bodelot, Bruno Bongard, Bruno Boucourt,  
Lionel Guibon, Michel Friedrich.



## Mesdames, Messieurs, Chers administrés,



*Une vraie amitié nous relie les uns et les autres. Cette amitié, je voudrais la partager avec les nouveaux arrivants sur notre commune. J'espère que notre village saura vous séduire par tous ses attraits. Et ils sont nombreux !*

*Ce bien-être est également cultivé dans les différentes réalisations que nous avons développées cette année pour que notre village garde son image de village dynamique, accueillant et en devenir.*

*La remise aux normes a été appliquée afin de pouvoir accepter les personnes à mobilité réduite à l'école, avec la création d'un cheminement piéton et de 2 places de parking handicapé, d'un stationnement pour handicapé salle des fêtes René Bécuwe. Une première tranche de travaux de réfection de voirie a été réalisée rue des Temps Primeurs, suivie de la partie basse de la rue du Moulin avec sa placette. Après la démolition en septembre 2015 d'un bâtiment délabré dans la cour des commerces, notre choix a été de reconstruire un bâtiment sur le même emplacement ; il a été aménagé pour un usage de garage et de stockage pour chacun de nos commerçants. Le commerce du bar tabac « Le CANLYSIEN » a été cambriolé 3 fois en 1 mois et demi. Pour aider Monsieur Colindre à surmonter ces difficiles épreuves, la municipalité a décidé de faire renforcer toutes les ouvertures avec des volets roulants métalliques. La réfection de la partie Nord de l'église avec quelques surprises sur l'état des pierres de tailles, ce qui nous a amenés à démolir un contrefort, la reconstruction a été faite suivant les prescriptions de l'Architecte. Aménagement d'une citerne de 120m<sup>3</sup> pour la défense incendie à la ferme de Villerseau. L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document définira en avril prochain les règles de construction et d'aménagement de l'ensemble de notre village.*

*Mais comme vous avez une équipe municipale pleine de ressources, il faut que vous sachiez que nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin car nous avons encore de nouvelles ambitions pour notre commune. En 2017 nos projets et réalisations seront nombreux, ils bénéficieront à chacun et chacune d'entre vous.*

*2<sup>ème</sup> tranche de réfection de voirie, rue des Jonquilles, travaux programmés vers le mois de juin. Création d'une canalisation d'eaux pluviales en partie privée entre la rue du Jeu d'Arc et le fossé. Ravalement de la façade de l'école avec l'aménagement d'un caniveau sur le périmètre de l'école pour éviter les remontées d'humidité. Le chauffage électrique par le sol de l'école sera remplacé par un chauffage au gaz par radiateurs. Nous allons poursuivre les études sur la requalification de la RD26. Après 2 années d'études, les services du département ne sont toujours pas d'accord avec nos propositions d'aménagement, une nouvelle étude nous est demandée sur les flux routiers.*

*Si nous sommes toujours aussi motivés, c'est que chaque jour nous n'oublions pas que derrière la commune, ce sont des hommes, des femmes, des enfants, des entreprises, des commerces, des associations qui vivent et qui attendent que nous les représentions au mieux.*

*Alors, au nom de tout le Conseil Municipal, des agents communaux, je vous souhaite à tous une année 2017 pleine d'espoir et de projets, qu'elle vous apporte la santé, la réussite et surtout le bien-être au cœur de notre commune.*



# Le Conseil Municipal



De gauche à droite

## 1<sup>er</sup> rang

**Bruno Bongard** Conseiller  
**Michel Friedrich** 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire  
**Fernand Bodelot** Conseiller  
**Suzanne Dorgny** Conseillère  
**Thérèse Clavier** Conseillère  
**Lionel Guibon** Maire  
**Martine Ducauquy** 3<sup>ème</sup> Adjointe au Maire  
**Odile Pouille** Conseillère

## 2<sup>ème</sup> rang

**Robin Leduc** Conseiller  
**Christian Larue** 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire  
**Bruno Boucourt** 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire  
**Yoan Lesiezka** Conseiller  
**Franck Forestier** Conseiller  
**Laurent Leroux** Conseiller

## Les élus responsables des commissions

- Le Maire :** **Lionel GUIBON**  
Président de toutes les commissions, délégué titulaire à la CCPE, délégué titulaire au syndicat d'eau potable et syndicat d'assainissement de Longueil Sainte Marie.
- Le 1<sup>er</sup> Adjoint :** **Bruno BOUCOURT**  
En charge des finances de la commune, délégué aux finances de la CCPE, de la gestion du centre accueils et loisirs et des élections.
- Le 2<sup>ème</sup> Adjoint :** **Michel FRIEDRICH**  
En charge des travaux neufs, de la voirie et de l'environnement et délégué titulaire au syndicat d'assainissement et au SEZEO.
- La 3<sup>ème</sup> Adjointe :** **Martine DUCAUQUY**  
En charge du C.C.A.S, de la communication, de la bibliothèque, de la vie scolaire et des rythmes scolaires.
- Le 4<sup>ème</sup> Adjoint :** **Christian LARUE**  
En charge des fêtes et cérémonies officielles, délégué titulaire au SEZEO, de l'entretien des salles et des terrains de sport et de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

# Voeux de la municipalité



Le 21 janvier 2017

Discours de Monsieur le Maire et présentations des vœux de la municipalité aux Canlysiennes et Canlysiens.

## En présence du Conseil Municipal et de :

- Monsieur Lucien Degauchy, Député
- Madame Anaïs Dhamy, Vice-Présidente du Conseil Départemental
- Monsieur Patrice Fontaine, Conseiller Départemental
- Monsieur Stanislas Barthélémy, Président de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées.
- Les Maires et Adjointes des communes voisines, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, les chefs d'entreprise et les représentants des Associations Canlysiennes,

Monsieur le Maire a retracé les investissements et réalisations effectués au cours de l'année 2016 et annoncé la programmation des travaux qui seront entrepris dans la commune en 2017.



Présentation de l'état d'avancement des travaux de la fibre optique par le Président de la CCPE Stanislas Barthélémy



La municipalité a adressé ses plus vifs remerciements à Carole Souffez qui a présidé pendant 15 années consécutives l'Association des Parents d'Elèves.



Présentation des réalisations 2016 et des engagements pour 2017 du Conseil Départemental de l'Oise par Madame Anaïs Dhamy, Vice-Présidente chargée de la famille de l'enfance et de la petite enfance.



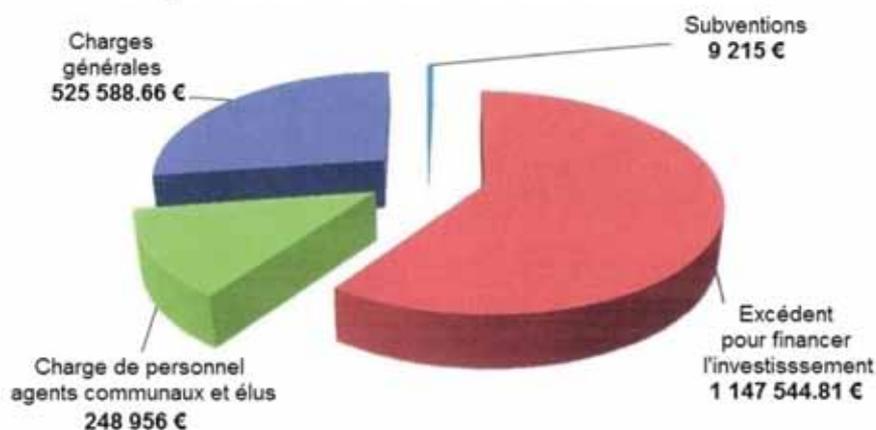
Petits fours, verre de l'amitié, suivi de la soirée dansante avec l'orchestre "Nuit Blanche". La cérémonie des vœux reste un moment privilégié qui permet à tous les Canlysiennes et Canlysiens de se rassembler et de se retrouver en toute convivialité.



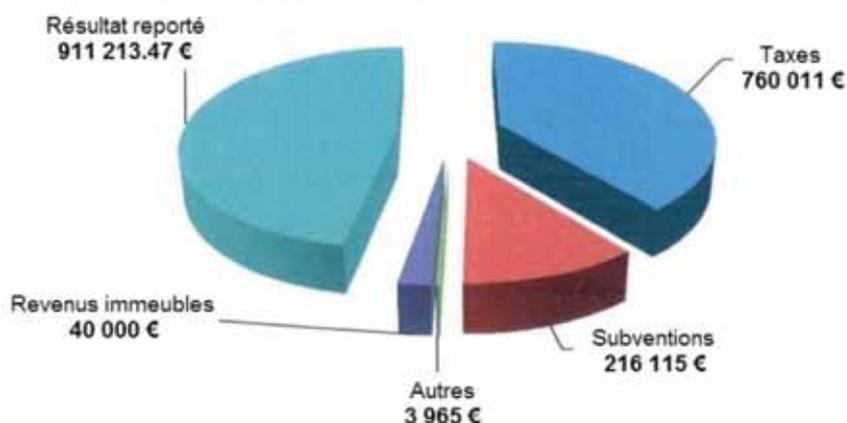


# Budget Primitif 2016

## Dépenses de fonctionnement



## Recettes de fonctionnement



### Subventions aux associations

|   |        |
|---|--------|
| Canly foot-ball club :                            | 1600 € |
| Harmonie municipale de Chevrières :               | 1305 € |
| Associations des parents d'élèves de Canly:       | 1100 € |
| Association Gym et loisirs:                       | 1100 € |
| Amicale pétanque Canlysienne:                     | 900 €  |
| Coopérative scolaire:                             | 900 €  |
| Les Dianes de Canly:                              | 800 €  |
| Amicale sportive de Canly:                        | 500 €  |
| Comité départementale de lutte contre le cancer:  | 350 €  |
| Anciens combattants de l'Oise Union des mutilés : | 300 €  |
| Secours catholique:                               | 120 €  |
| Association des paralysés de France:              | 120 €  |
| Association d'entraide des Polios et handicapés:  | 120 €  |



## Repas de nos aînés

Le dimanche 22 mai 2016, Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal ont invité les personnes de 65 ans et plus, à participer au repas des Aînés à la salle multifonctions René Bécuwe.

62 personnes ont assisté au repas dansant servi par Délicatessen, traiteur à Margny-lès-Compiègne.

C'est un duo de la variété française « Françoise et Laurent » qui a assuré l'animation et entraîné les convives sur la piste de danse.



### RAPPEL :

Cette journée festive est offerte aux personnes de 65 ans et plus ; une contribution est demandée au conjoint(e) plus jeune. Une possibilité est donnée aux personnes de la même génération (amis ou voisins) de participer au repas au tarif traiteur.



## Colis de nos aînés

Cette année, 59 foyers de personnes âgées de 70 ans et plus ont reçu pour Noël une valisette de produits gourmands, un ballotin de chocolats et un bon d'achat à utiliser à la boulangerie de Canly « le Fournil »

### RAPPEL :

il est offert :

Un ballotin de chocolats à chaque personne âgée de 70 ans et plus



## Sortie de nos aînés

Pour l'année 2017, la municipalité organisera une sortie (découverte, spectacle ...) pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

*N'hésitez pas à venir nombreux  
passer une journée de détente et d'évasion*



## Rappel des missions du CCAS

Le CCAS a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien et d'aide aux personnes et particulièrement celles en difficulté.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (Conseil Départemental, assistantes sociales, SICAE, SAUR etc.....)

**Pour tout renseignement,**  
contactez la mairie aux jours et heures d'ouverture  
au 03 44 83 97 72

## Services Sociaux

La Maison Départementale de la Solidarité de Compiègne (MDS)

Pour tous problèmes médico-sociaux présents sur le secteur de Canly (demande d'aide et constitution de dossiers), les assistantes sociales du Conseil Départemental de l'Oise vous accompagnent

Contactez la Maison Départementale de la Solidarité de Compiègne du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-17h30 sauf vendredi 17h )

### Coordonnées

8 rue Clément Bayart CS 80874 60208 Compiègne cedex  
au 03 44 10 43 30

En 2016, suite à un appel au don de l'association « Ensemble pour l'oreille de Maël », le CCAS a accordé une promesse de don d'un montant de 500 €. Cette somme est destinée à financer une opération chirurgicale uniquement réalisable aux Etas Unis pour un enfant domicilié à Grandfresnoy. Il souffre d'un sous-développement de l'oreille droite et ne possède pas de conduit auditif. Le mandatement sera effectué lorsque l'opération sera programmée.

## Les membres du C.C.A.S

### Les membres Mairie

**Président :** Monsieur Lionel GUIBON

Madame Martine DUCAUQUY

Madame Thérèse CLAVIER

Madame Odile POUILLE

Monsieur Bruno BOUCOURT

Monsieur Michel FRIEDRICH

Monsieur Christian LARUE

### Les membres extérieurs

Madame Annick BODELOT

Madame Marie CREPY

Madame Murielle DELAHAYE

Madame Françoise HAECK

Monsieur René BECUWE

Monsieur Daniel RUFFIN



### Cadeaux de Naissance

Cette année, les membres du CCAS ont offert un cadeau de naissance à 9 bébés de la commune.

*Félicitations aux parents.*



FÉLICITATIONS

### Cadeaux de Mariage

Un couple de mariés a eu la joie de recevoir un coffret stylo qui restera le souvenir de la signature de leur union.

*Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés*



### Remise des dictionnaires

Le 28 juin 2016, pour leur admission en 6<sup>ème</sup>, un dictionnaire a été remis par Monsieur Le Maire et les membres du CCAS à 6 enfants.

*Bon courage pour la suite de leurs études*



### Récompenses aux diplômés

Une carte cadeau d'une valeur de 50 € a été remise à 5 diplômés ; 2 sont titulaires d'un CAP et 3 d'un baccalauréat.

*Bravo et bonne continuation !*



### RAPPEL aux futurs diplômés

Les lauréats (BAC, BEP ou CAP) devront se faire connaître **avant le 16 octobre 2017** auprès du secrétariat de la mairie.

Les jeunes ayant déjà bénéficié de cette opération les années précédentes ne peuvent y prétendre une seconde fois.



C.C.A.S



Centres Aérés



Le CCAS a offert une contribution financière aux enfants de Canly ayant participé aux centres aérés des communes appartenant à la CCPE.

Cette participation du CCAS correspond à 25% de la dépense, plafonnée à 80 € par an et par enfant : les frais de repas et de garderie sont exclus du calcul, la limite d'âge est de 16 ans.

Pièces à fournir pour l'étude du dossier : factures détaillées et acquittées, RIB et carte d'adhérent (selon le centre)

**En 2016, 9 familles (soit 15 enfants) ont bénéficié de cette prestation pour un montant global de 417,76 €**

**Nous rappelons que la date limite du dépôt des dossiers pour l'année 2017 est fixée au 16 octobre 2017.**

### Recensement «plan canicule»

En 2016, 2 personnes se sont fait inscrire sur le registre de vigilance en cas de canicule, intempéries ou isolement.

### Nouveauté 2016 : « Point information »

*(Informations jeunesse, famille, loisirs)*

Permanences tenues par Jean-Pierre BRILLANT, éducateur territorial dans les locaux de la mairie, les lundis, exclusivement sur rendez-vous de mars à juin 2016 et de septembre à décembre 2016.

En 2016, Monsieur BRILLANT est venu en aide à une vingtaine de personnes en les accompagnant dans leurs démarches administratives et relationnelles.

Grâce à cet accompagnement personnalisé, plusieurs d'entre elles ont obtenu des solutions à leurs différents problèmes (formation, recherche d'un logement social, conflits parents enfants...)



***Pour cette année 2017,  
les membres du CCAS  
vous présentent  
leurs meilleurs vœux***



## Le Téléthon 2016

C'est la troisième année que la commune s'associe à l'ensemble des associations Canlysiennes afin de se mobiliser pour le Téléthon. Nous avons organisé de nombreuses activités : dès 15h les enfants et les adultes ont pu se rendre sur différents stands. Le Fil rouge "Défi tennis de table" : faire parcourir une balle en 5h (Canly-Paris la Tour Eiffel). Divers jeux ont été proposés aux enfants, Baby-foot, chamboule tout, tir à la carabine laser, matériel prêté par le club de tir de Margny les Compiègne "Le Ralliement". Séance de tatouage et vente d'objets créatifs réalisés par les enfants du centre de Loisirs Léo Lagrange pendant les heures de TAP ; stand animé par Ludivine, Danielle Justine et Céline, animatrices du centre de Loisirs de Canly. L'association des parents d'élèves et la société de chasse ont assuré la buvette et la restauration, crêpes bretonnes et sandwiches du chasseur. A 18 heures, 44 randonneurs ont pris le départ de la Rando'Nocture pour un parcours de 8Kms. Vers 20h30 les Dianes de Canly ont présenté leur spectacle venant clôturer la soirée du Téléthon 2016. A 21h tombola "Colis Gourmand" avec tirage au sort.



Les membres responsables de l'organisation ont rappelé l'objectif de cette manifestation, qui est de récolter un maximum de dons pour aider l'AFM à combattre la maladie afin de faire progresser la recherche vers la guérison.

Mais participer au téléthon, c'est également participer à une aventure humaine exceptionnelle, l'occasion de vivre un moment unique et solidaire, porteur de sens et de valeurs de générosité. En 2012/541€, 2013/805€, 2014/2385€, 2015/2937.70€. Cette année les Canlysiens se sont montrés aussi généreux et une **somme de 2696.40€** a ainsi pu être reversée à l'AFM Téléthon.



## Commission des Fêtes



### La chasse aux œufs



Tous les ans, la municipalité organise une chasse aux œufs sur le terrain de sport à destination des petits et grands. Le temps était avec nous le samedi 9 avril. Une soixantaine de jeunes Canlysiens, panier à la main, répartis en 2 équipes étaient impatients de participer à la chasse aux œufs. Ce rendez-vous convivial permet aux petits gourmands de repartir avec des surprises chocolatées de Pâques.

### Cérémonie du 8 mai

Le dimanche 8 mai, la commune a célébré la victoire du 8 mai 1945.

Monsieur le maire a lu le message du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. L'harmonie de Chevrières a participé à la cérémonie. Les Canlysiens, les élus, les Anciens Combattants et les enfants de l'école étaient également présents.

Cette traditionnelle cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur.



# Commission des Fêtes



Samedi 18 juin 2016



**Fête foraine :** manèges, confiseries, cascades  
**18h :** représentation des Majorettes  
"Les Dianes de Canly"



Dimanche 19 juin 2016



Cette année le thème du défilé des enfants était "Les Années 60/70" (musique, mode, cinéma, métiers). Une trentaine de participants, pour certains déguisés en Hippies, ont déambulé dans les rues. La Jeep de Christian Larue a précédé et sécurisé le parcours. A l'issue du défilé, pot de l'amitié aux participants et remise des trophées.



Jeux Picards gratuits de 14h à 19h



## Commission des Fêtes

### Exposition



Exposition d'une cinquantaine de véhicules anciens sur le parking de la salle des fêtes "René Bécuwe".

Une première à Canly, cette exposition a remporté un vif succès.



*Restauration sur place assurée par Monsieur Alain Colindre*

### Cérémonie du 14 juillet

Traditionnellement au 14 juillet, chaque ville ou village célèbre à sa manière la Fête Nationale avec : défilé des anciens combattants, des élus, des associations, des enfants de l'école et feux d'artifice. Canly, très attachée à ces manifestations patriotiques, ne faillit pas à la tradition.





## Retraite aux flambeaux



*Buvette organisée par le Canly Football Club*

Dès 22h00, lampions en main, les jeunes Canlysiens venus nombreux ont parcouru les rues du village. Adultes et enfants se côtoient en musique.

L'origine de la retraite aux flambeaux remonte à la prise de la Bastille, c'est pourquoi nombre de villages organisent leur fête en juillet et clôturent la soirée en allumant les lampions. Au retour de la balade nocturne, les participants ont rejoint le stade municipal pour le tir du feu d'artifice.



*Préparation du tir du feu d'artifice par des artificiers professionnels*

## Cérémonie du 11 novembre



Comme chaque année la municipalité a célébré l'armistice du 11 novembre 1918. Les anciens combattants, les Canlysiens, les enfants de l'école accompagnés des membres de l'association des parents d'élèves, les élu(e)s se sont recueillis devant le monument aux morts. A la suite de cette cérémonie le maire a invité l'ensemble des participants à partager le verre de l'amitié à la salle communale.



*Les enfants de l'école ont entonné la Marseillaise*





## Commission des Fêtes

### L'Arbre de Noël 2016



Le Noël des enfants de la commune, organisé par la municipalité, s'est déroulé le vendredi 9 décembre en début de soirée à la salle des Fêtes. En préambule à l'arrivée du Père Noël, un spectacle théâtral «Sauvons le Noël d'Arlequin» a été proposé.

A l'issue de la représentation le Père Noël a fait sa distribution de friandises. La municipalité a organisé une "Pizza Partie" pour les enfants. Fort du succès rencontré, le Père Noël reviendra l'an prochain.



### Le Père Noël à l'école



Le dernier jour d'école avant les vacances est toujours un moment particulier aussi bien pour les enfants que pour les enseignantes. Pour les vacances de Noël, s'ajoute un côté magique, les fêtes, les cadeaux. Le 15 décembre le Père Noël a fait une halte à l'école Roland Dovillé, il a remis à chaque enfant sage, un sachet de friandises offert par la municipalité.



La classe de maternelle d'Agathe



Les classes de CP-CE1 et CE2 de Rachel



Les classes de CM1 et CM2 d'Aurélien



## Première tranche de travaux de l'année 2016

L'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) est une obligation légale. Tous les ERP existants doivent se mettre en conformité avec la réglementation accessibilité. Par délibération du 10 septembre 2015, le Maire a présenté le contenu des travaux à inscrire dans le cadre du programme d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public. Etalement des travaux sur 6 années.

Le Conseil municipal a défini comme travaux prioritaires en 2016 :

- L'école et le parking de la salle des fêtes.



*Création de 2 places de parking et un cheminement piétons aux normes ERP*

Pose de volets roulants à toutes les baies vitrées du bâtiment de l'école sauf les issues de secours.

1 - Opération de confort pour les enfants et les enseignantes lors des fortes chaleurs et d'économie d'énergie.

2 - Dans le cadre de la mise en place "**Alerte Attentat à l'école**". Plan mis en place avec la collaboration de la Gendarmerie, des enseignantes et des élus. Des dispositifs ont été installés de type "coup de poing d'urgence" avec fermeture automatique de tous les volets roulants.



*Création d'une place de parking handicapé norme ERP*



*Eclairage des parkings avec des lanternes LED*



# Travaux 2016

## Réfection de voirie

Une première tranche de travaux de réfection de voirie a été réalisée rue des Temps Primeurs, suivie de la partie basse de la rue du Moulin avec sa placette. Les travaux ont débuté début octobre, une période un peu difficile pour les riverains de ces rues mais nécessaire à la réalisation des travaux. Le résultat est là : des trottoirs élargis et compatibles à l'accessibilité, des bordures de trottoirs en granit avec un pavage à chaque entrée de garage et chaque entrée de pavillon. Le lotissement de la rue des Temps Primeurs date des années 1967. Après 49 ans, les riverains de ces rues sont les premiers à bénéficier de trottoirs normalisés à l'accessibilité.

Ces constructions seront le standard des futurs travaux de voirie du village.

La seconde tranche de travaux rue des Jonquilles est prévue en 2017.

Les résultats de ces travaux sont à la hauteur de nos engagements.



Création d'un nouveau regard d'eau pluviale



Aménagement de la placette rue du Moulin



Aménagement des trottoirs  
rue des Temps Primeurs



Réfection du tapis enrobé



Entrée de garage en pavés

**beimo** | Bureau  
d'Etudes,  
d'Ingénierie  
et de Maintenance  
et d'Équipement

**Courriel:** p.rubin@beimo.fr  
**Tél:** 03 62 72 57 71  
**Fax:** 03 23 93 08 92  
1 rue du Roi 60680 Carly

**Pour vos projets de:**  
Réseaux d'assainissement et AEP \* Stations de traitement  
Voiries urbaines et rurales \* Lotissements industriels ou d'habitations  
Aménagements paysagers et urbains \* Ensembles sportifs  
Zones de loisirs et aménagements paysagers



## Construction de 2 garages



En septembre 2015 l'entreprise Froissart a démoli ce bâtiment délabré. Dès la mise en sécurité des lieux, un permis de construire a été déposé. Un bâtiment en 2 parties a été construit. Chaque partie est aménagée à usage de garage et de stockage pour chacun de nos commerçants.

## Réfection de la partie Nord de l'église



Le contrefort en très mauvais état suite à l'infiltration d'eau pluviale, menaçait de s'écrouler dans le temps. L'architecte et le maire ont pris la décision de le démolir, la reconstruction a été faite suivant les préconisations du Maître d'Œuvre. Nous remercions Monsieur Jacques Leduc de son aide à la manutention des lourdes pierres. Le cadran de l'horloge sera changé à l'identique de celui de la façade de l'entrée de l'église. Les protections des vitraux seront également remplacées. Une dernière tranche de gros travaux est encore à programmer et notre église sera entièrement rénovée.





## Travaux 2016

### La défense incendie - Les responsabilités

La défense contre l'incendie de chaque commune est placée sous l'autorité et la responsabilité principale du maire au titre de ses pouvoirs de police administrative.

La commune doit donc disposer des équipements ou des ouvrages permettant la fourniture d'eau destinée à la lutte contre l'incendie.

Cette obligation recouvre en particulier de veiller à la réalisation, au contrôle et à l'alimentation des points d'eau tels que poteaux, bouches d'incendie et réservoirs.



Citerne de 120m<sup>3</sup>



La ferme de Villerseau était le dernier endroit de notre territoire à n'être pas desservi par la défense incendie. Chose faite en décembre lors de la réception des travaux, le SDIS de Compiègne est intervenu pour l'homologation de ce dispositif.



### L'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) 2017 l'étape finale

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est l'instrument de l'urbanisme issu de la loi de Solidarité et de Renouveau Urbains du 16 décembre 2000 ; il fait suite au POS créé à l'occasion de la loi d'orientation foncière de 1967.

Par délibération en date du 22 mai 2014, le Conseil Municipal a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, et a défini les modalités de la concertation à mettre en œuvre.

Le Conseil Municipal a débattu sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable lors de la séance de Conseil Municipal du 10 septembre 2015.

La concertation avec la population s'est traduite par la mise à disposition en mairie d'un registre et de documents d'étude du 01 septembre 2015 au 31 mai 2016 inclus.

Le projet de PLU a été arrêté par délibération du Conseil Municipal en date 06 juillet 2016.

Il a ensuite été adressé pour avis aux Services de l'Etat, aux Personnes Publiques associées, ainsi qu'aux Communes Limitrophes et aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ayant demandé à être consultés. La phase de consultation, d'une durée de 3 mois, s'est déroulée de fin juillet 2016 à la fin octobre 2016.

L'élaboration du PLU de Canly s'est appuyée sur un diagnostic territorial qui a mis en évidence les principales occupations du sol au travers des entités paysagères et de la morphologie urbaine, les éléments constitutifs de la dynamique urbaine et territoriale de la commune, les principales contraintes et les potentialités de développement.

Le diagnostic territorial a permis de faire ressortir les enjeux principaux du territoire de Canly, et a conduit à la définition du projet communal. Les orientations exposées dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Par arrêté en date du 13 décembre 2016, le Maire de Canly a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie de Canly aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat pendant 1 an.



## Naissances

### Ils sont arrivés en 2016



|                                  |                 |
|----------------------------------|-----------------|
| <b>LEGENDRE Nicolas</b> .....    | 28 février 2016 |
| <b>JEANNIOT Anna</b> .....       | 04 mars 2016    |
| <b>JOLIBOIS Mélia</b> .....      | 05 juillet 2016 |
| <b>RIBERO MARINHO Yara</b> ..... | 24 juillet 2016 |
| <b>ROBILLARD Paul</b> .....      | 13 août 2016    |
| <b>LEGENDRE Sarah</b> .....      | 15 octobre 2016 |



## Mariages

### Ils se sont dit "OUI" devant Monsieur le Maire



**CENCIER Joris**  
&  
**GODARD Céline**  
le 10 décembre 2016



### Ils nous ont quittés en 2016

|   |                    |
|---|--------------------|
| <b>GONTHIER Yvette</b><br>Née TOUPRY .....        | le 14 mars 2016    |
| <b>OJALVO Arlette</b><br>Née LEPELTIER.....       | le 26 mai 2016     |
| <b>GILLET Germaine</b><br>Née LE TRIONNAIRE ..... | le 16 juillet 2016 |
| <b>EVELOY Chantal</b><br>Née DZENDZÉRA .....      | le 07 juillet 2016 |
| <b>SARDIN Cécile</b><br>Née DUVAL .....           | le 29 août 2016    |





# Le Groupe Scolaire Roland Dovi  

## Fonctionnement de l'  cole

Le groupe scolaire accueille depuis la rentr  e scolaire 2016, 76 enfants :  
Les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30    11h30 et de 13h45    15h45 et le mercredi de 8h30    11h30.

- ✓ **26   l  ves en cycle 1** : petits, moyens et grands avec Madame Agathe RONDEAU, accompagn  e de Christine DEMARQUAY, ATSEM
- ✓ **25   l  ves en cycle 2** : CP, CE1, CE2 avec Madame Rachel DESSEAUX
- ✓ **25   l  ves en cycle 3** : CE2, CM1, CM2, avec Madame Aur  lie DHUIEGE, directrice  
Mise en place de l'aide p  dagogique compl  mentaire apr  s les cours

## Programme des   v  nements et sorties scolaires :

*Participation financi  re de l'association des Parents d'  l  ves et de la Municipalit  .*

- ✓ **Le 21 janvier 2016** : visite du ch  teau de COMPIEGNE. *Cycles 1 et 2*
- ✓ **Du 22/01/16 au 01/04/2016** : Gymnastique dans la salle Boullenger    Estr  es Saint Denis les vendredis AM. *Cycle 2*
- ✓ **Les 02 et 04 f  vrier 2016 et les 10 et 12 mai 2016** : Ateliers de musique avec Xavier Mechali. *Cycles 1-2 et 3*
- ✓ **Les 22 f  vrier 2016, 07 et 21 mars 2016** : Foot avec un intervenant    titre gratuit. Festi foot annul   pour cause de m  t  o. *Cycle 3*
- ✓ **Le 25 f  vrier 2016** : Cin   les Saisons. *Cycles 2 et 3*
- ✓ **Le 03 mai 2016** : La cit   des bateliers    LONGUEIL-ANNEL. *Cycles 2 et 3*
- ✓ **De mars    d  but mai 2016** : Tennis avec un intervenant. *Cycle 3*
- ✓ **Le 26 mai 2016** : Festi'tennis. *Cycle 3*
- ✓ **Le 17 mai 2016** : Visite du coll  ge avec repas    la cantine pour les 6   l  ves de CM2. *Cycle 3*
- ✓ **Le 09 juin 2016** : Sortie    NOYON financ  e par la municipalit   avec visite du mus  e le matin et pique-nique au parc des Tanneurs pour les cycles 1,2 et 3 et ateliers du patrimoine l'apr  s -midi pour les cycles 2 et 3.
- ✓ **De septembre 2016    janvier 2017** : Piscine au centre aquatique de la C.C.P.E    Estr  es Saint Denis les vendredis AM pendant 45 mn. *Cycles 2 et 3*
- ✓ **Le 10 octobre 2016** : Spectacle « Les 3 chardons ». *Cycles 1 et 2*
- ✓ **Le 13 d  cembre 2016** : Les crapauds sonneurs    la salle Ren   B  cuwe. *Cycles 1-2 et 3*
- ✓ **Le 15 d  cembre 2016** : P  re No  l le jeudi AM.

## Les exercices de s  curit   ont   t   r  alis  s dans l'enceinte de l'  cole les :

- ✓ **22 janvier 2016** :   vacuation
  - ✓ **26 avril 2016** : confinement
  - ✓ **06 juin 2016** :   vacuation
  - ✓ **3 septembre 16** :   vacuation
- ✓ **Le 11 octobre 2016** : Exercices attentat intrusion avec la pr  sence des gendarmes pour r  pondre aux diff  rentes questions des enfants.



# Le centre d'accueil et de loisirs Léo Lagrange



## De la joie et du dynamisme à l'accueil périscolaire de Canly !!

L'équipe de l'accueil périscolaire vous accueille dans la joie et la bonne humeur !!!

Toujours accompagnés de la même équipe d'animation, nous retrouvons tous les matins et soirs Ludivine et Justine ; tous les midis Ludivine et Danielle sont prêtes à accueillir vos bambins dans la joie et la bonne humeur !!

Une moyenne de 28 enfants déjeune à la cantine.

Plusieurs thèmes seront à l'honneur au périscolaire et à l'ALSH cette année

- \* **De septembre aux vacances de la Toussaint** : le monde imaginaire et féérique
- \* **De novembre aux vacances de Noël** : préparation du Téléthon et de Noël
- \* **De janvier aux vacances d'hiver** : l'hiver magique
- \* **De février aux vacances de printemps** : l'environnement
- \* **D'avril aux vacances d'été** : sport et nature



Des ateliers cuisine, des intervenants sport, musique, théâtre et des sorties viendront également ponctuer le planning d'animation !!!

Concernant les TAP, toute l'équipe se rassemble accompagnée de Christine, ATSEM à l'école maternelle.

Nous accueillons cette année une moyenne de 48 enfants de 15h45 à 16h30. Les effectifs restent les mêmes.

- \* **De septembre à octobre** : « la main verte », entretien du potager.
- \* **De novembre à décembre** : le Téléthon et activités de Noël.
- \* **De janvier aux vacances d'hiver** : chant, danse et accrogym.
- \* **De février aux vacances de printemps** : citoyenneté, civisme et prévention.
- \* **D'avril aux vacances d'été** : jeux collectifs, activités manuelles et autour de la photographie.



Chaque dernier vendredi sera consacré aux anniversaires du mois, les enfants se verront fêter leur anniversaire avec tous leurs camarades autour d'un petit goûter !!! Amusement et surprise pour les enfants fêtant leur anniversaire garantis !!!!

La municipalité a reconduit par délibération la gratuité des TAP pour l'année scolaire 2016/2017.

### A ne pas oublier :

Les dossiers d'inscription peuvent être téléchargés sur le site internet de la commune : [www.canly.fr](http://www.canly.fr) ou retirés à l'accueil périscolaire.

Les menus, thématiques, activités vous sont aussi communiqués sur les panneaux d'affichages de l'accueil périscolaire ou sur le site internet.

Les tarifs sont disponibles auprès de Ludivine et sont en fonction de vos revenus.

### **Les horaires d'accueil sont les suivants :**

Lundi/mardi/jeudi/vendredi :

de 7h30 à 8h30 / de 11h30 à 13h30 / de 15h45 à 16h30 / de 16h30 à 18h30

Mercredi : de 7h30 à 8h30 / de 11h30 à 18h00

Vous pouvez contacter Ludivine au périscolaire en composant le 03.44.83.86.45 ou en lui envoyant un mail à l'adresse suivante : [alsh.canly@leolagrange.net](mailto:alsh.canly@leolagrange.net)





# Bibliothèque Municipale

21 Rue des Ecoles • Tél. : 03 44 83 87 94  
canly4.bibliotheque@orange.fr

|   |  |
|---|--|
| Permanence du <b>lundi</b> assurée par      | Viviane de 13h30 à 15h30                       |
| Permanences du <b>mercredi</b> assurées par | Evelyne de 15h30 à 17h<br>Viviane de 18h à 19h |
| Permanence du <b>jeudi</b> assurée par      | Annick de 9h30 à 11h30                         |



Le gros travail d'informatisation effectué l'année dernière avec l'aide de la Médiathèque Départementale a porté ses fruits. Notre stock est apuré, nos lecteurs et nos ouvrages ont été enregistrés en informatique pour une meilleure gestion des prêts et des recherches éventuelles.

La journée 'Portes Ouvertes' du 24 septembre 2016 a été le point final de cette mutation et a connu un franc succès qui a permis une augmentation de 10 % de nos inscrits, portés à 90 en individuel et 4 en collectivités.

Le renouvellement des livres est assuré par

- un échange d'environ 300 livres chaque semestre auprès de la Médiathèque de Senlis
- la subvention accordée par la commune. Le budget 2016 a servi à l'achat de 121 livres d'éditions récentes à vous faire découvrir.

La bibliothèque possède un fond propre de plus de 3500 livres et bénéficie d'un prêt de 1100 livres de la Médiathèque Départementale.

Nous avons gardé l'approvisionnement par la 'Boîte à Livres' chaque mois. Nous pouvons par ce biais réserver des livres des auteurs ou des sujets qui pourraient vous intéresser. Il vous suffit de nous faire part de vos besoins, nous avons en ligne le catalogue des tous les ouvrages disponibles sur le département et pouvons les mettre en réservation.

N'hésitez pas non plus à venir ici, profiter de l'ordinateur mis à disposition pour vos recherches.

L'inscription gratuite aux 'Ressources Numériques' a séduit de nombreux lecteurs par la diversité des choix proposés, en lecture, en apprentissage, en musique, etc... Inscription gratuite auprès de la bibliothèque. Vous recevez un code d'accès par mail chez vous et c'est parti ! A découvrir absolument !

Nous accueillons comme chaque année les groupes scolaires environ une fois par mois. Les enfants du Périscolaire sont également les bienvenus pour une pause détente chaque fois que possible.

**Nous avons programmé pour les deux mercredi des congés scolaires de février (le 15 et le 22) une activité 'tapis narratif' pour les enfants (lecture d'un livre et animation à l'aide de petits personnages et objets). Nous ferons une communication plus précise à ce sujet le moment voulu.**

Notez que la bibliothèque est maintenant ouverte sans interruption l'après-midi du mercredi, de 15h30 à 19h.

Nous remercions tous nos lecteurs de leur participation active. Nous espérons bien sûr faire découvrir la bibliothèque à ceux qui ne la fréquentent pas encore. N'hésitez pas à pousser la porte, même si vous ne comptez pas emprunter de livre... La bibliothèque est aussi un lieu de rencontres et de détente où vous serez toujours bien reçus.

*Nous souhaitons à tous  
une nouvelle année en bonne santé  
et pleine de sourires.*





## Journée portes ouvertes de la Bibliothèque



*Le temps des remerciements aux membres bénévoles de la bibliothèque municipale*



# Le Relais Assistantes Maternelles

## La Halte Garderie Itinérante « Caramelle »

est un service d'accueil occasionnel agréé par la PMI et destiné aux jeunes enfants de 3 mois à 6 ans.

Alexia, Séverine (Educatrices de Jeunes Enfants)  
et Mathilde, Assistante Petite Enfance  
accueillent 12 enfants (8 au repas).

L'accueil s'articule autour d'un projet travaillé en équipe  
et qui répond aux besoins des enfants et de leurs familles.

**Lundi de 9h à 17h**

77 rue de Beauvais 60710 Chevrières (Salle de motricité de l'école)

**Mardi de 9h à 17h**

Place de Général de Gaulle 60126 Longueil ste Marie (Salle Pierre CAUET)

**Jeudi de 9h à 17h**

1 rue de la Plaine 60190 Estrées St Denis (Espace Petite Enfance CCPE)

**Vendredi de 9h-12h**

1 rue de la Plaine 60190 Estrées St Denis (Espace Petite Enfance CCPE)

**Renseignements et inscriptions**

**06.61.03.34.95 / 03.44.41.83.25**

**hg@cc-pe.fr**

## Le Relais Assistantes Maternelles

est un service dédié à l'accueil individuel des jeunes enfants

Sonia (animatrice du RAM) accueille les parents ou futurs parents,  
les assistants maternels agréés et les professionnels de la garde à domicile.

**Parents**, l'animatrice vous informe et vous accompagne dans la recherche  
d'un mode de garde ainsi que dans vos fonctions de particulier employeur.

**Professionnels**, l'animatrice vous informe sur vos droits, vos obligations et vous  
accompagne dans l'exercice de votre profession. Si vous souhaitez devenir  
assistant(e) maternel(le), le relais vous informe et vous oriente.

Tout au long de l'année, l'animatrice du relais propose des « ateliers »  
dans les locaux de la CCPE ou dans les communes. Ces ateliers sont destinés  
aux professionnels, aux familles et aux enfants qu'elles accueillent.

**Renseignements**

**03.44.41.83.22**

**ram@cc-pe.fr**

**Le service Petite Enfance de la CCPE est subventionné par la CAF de l'Oise**



# La halte-garderie itinérante



Pour la deuxième année consécutive, le spectacle du service Petite Enfance de la CCPE s'est déroulé à Canly, salle René Bécuwe.



175 spectateurs ont assisté à la représentation de la compagnie Brun Faccio « Le Pays de Couleurs » et ont pu rencontrer un invité de marque... Le Père Noël !!!



Toute l'équipe du service Petite Enfance remercie de l'accueil, que lui ont une nouvelle fois réservé, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de Canly.

**Le service Petite Enfance de la CCPE est subventionné par la CAF de l'Oise**





## Les annonceurs



### L'inattendu

Coiffure - Visagiste  
22, rue du Jeu d'Arc  
60680 Canly  
03.44.20.37.75  
Horaires d'ouverture  
Mardi au vendredi de 9h00 à 19h00  
Samedi de 9h00 à 17h30



28 Bis rue du Jeu d'Arc 60680 Canly  
Tél: 03.44.83.95.27 - Fax: 03.44.83.95.32  
Email: CRPM2@wanadoo.fr



DISTRIBUTION ET  
FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ



32, rue des Domeliers  
BP 70525  
60205 COMPIÈGNE Cedex  
Tél. : 03 44 92 71 00  
[www.sicaie-oise.fr](http://www.sicaie-oise.fr)

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



**Bruno SIMON**  
Architecte DPLG

**Philippe MILLE**  
Economiste

NEUF, RÉHABILITATION, URBANISME  
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

8, rue Jessé - 60100 CREIL  
Tél.: 03 44 55 99 70 - Fax : 03 44 55 39 25

Christophe Gonzalez

### BEST OF BOISSONS & GOURMANDISES

Location et Vente de tireuse à bière,  
Vins en bouteille et en cubit, Champagne  
Spiritueux, Coffrets cadeaux, produits du terroir...  
49 Bis rue des écoles 60680 Canly  
Tél : 03.44.36.65.76 ou 06.83.15.18.67  
Email: [info@bestofboissons.fr](mailto:info@bestofboissons.fr)

Votre caviste à domicile

Christophe Gonzalez

### BEST OF BOISSONS

La réussite de vos mariages, & GOURMANDISES  
baptêmes, communions, anniversaires, brocantes...  
Eaux, sodas, jus de fruits en boîte et en bouteille...  
Jetable: gobelets, serviettes, assiettes, nappes...  
Location: friteuse, percolateur, buvette, frigo, table...  
Dépôt-vente: reprise des produits non entamés.  
Site web: [www.bestofboissons.fr](http://www.bestofboissons.fr)

Votre caviste à domicile



## Extrait d'un compte rendu de la compagnie d'Archerie de Canly en 1914

« Le dimanche 8 mars 1914 la compagnie s'est réunie à l'effet de procéder au tirage de l'oiseau. Le volatile est tombé sous la flèche de Monsieur MANCIÉ à la 6<sup>ème</sup> Halte. Il a été proclamé Roi pour l'année 1914. Ont été à l'unanimité maintenus dans leurs fonctions, le Général HERMITTE connétable honoraire, Monsieur EVELOY Hippolithe connétable, Monsieur MIRGUAY Eugène capitaine, Monsieur DEMONCHY Eugène Lieutenant, Monsieur THIBAULT Narcisse Sous-lieutenant, Monsieur LECAS Eugène trésorier, Monsieur CLAUX Théodule secrétaire.

Il est rappelé aussi que la parade de son Bouquet Provincial aura lieu de 19 avril 1914, sous la Présidence d'honneur de Monsieur LANGLOIS, Conseiller Général, de Monsieur Boulanger Conseiller d'Arrondissement. De Monsieur Leduc de Walch de la Motte Houdancourt, le Vicomte Doria et sous la présidence effective de Monsieur Fournier Sarlovèze, Député Maire de Compiègne et de Monsieur le Général Hermitte connétable honoraire, Monsieur Evely Hippolyte, connétable. Monsieur Langlet Président de la Ronde de l'Oise, Monsieur Mirguay Capitaine»

Fait à Canly le 15 mars 1914.



*Rue des Ecoles*



*Rue du Jeu d'Arc*

## Une partie de choules en 1914

« Dimanche 22 mars 1914 grande partie de choules organisée par la jeunesse Canlysiennne. La partie a commencé à 16 heures, suivie d'un grand bal de nuit dans la salle Devaux Becquet. Pâtisseries et rafraichissements de 1<sup>er</sup> choix chez tous les débitants et commerçants ».



*Pas de date de la photo de choules*



# Tarif de location des salles

Renseignements et réservation auprès du secrétariat de mairie au 03.44.83.97.72  
Pendant les horaires d'ouverture  
(mardi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h - Le jeudi de 9h à 12h)

| Salle des Fêtes René Bécuwe                                       |   |  |
|---|---|--|
| Maxi 200 personnes  |   | Tarif 2016   |
| Location Week-end *du vendredi 11h00 au lundi 11h00               | <b>Catégorie 1</b><br>Les extérieurs            | 650 €  |
| Location Week-end (du vendredi 11h00 au lundi 11h00)              | <b>Catégorie 2</b><br>Les Canlysiens            | 240 €  |
| Location Week-end (du vendredi 11h00 au lundi 11h00)              | <b>Catégorie 3</b><br>Les Associations de Canly | Gratuité une fois par an<br>2 <sup>ème</sup> location 240€ |
| Location à la journée, mardi, mercredi, jeudi                     | <b>Catégorie 4</b><br>Les entreprises           | 325 €  |
| Location au Week-end pour les entreprises de Canly                |   | 265 €  |
| Location de la vaisselle  |   |  |
| 100 couverts  | 30 €  | Nettoyage de la salle<br>+ 80€ facultatif                  |
| 101 à 150 couverts  | 46 €  |  |
| 151 à 200 couverts  | 61 €  |  |
| <b>Acompte obligatoire à la réservation: 50% - Caution :1000€</b> |   |  |

| Petite salle communale   |   |                            |
|--|---|----------------------------|
| <b>Location de la petite salle communale, exclusivement réservée aux Canlysiens<br/>Pour le respect du voisinage, aucun bruit ne sera toléré après 22 heures.</b>  |   | Tarif 2016                 |
| Location Week-end<br>Du vendredi 11h30 au lundi 11h30  | <b>Catégorie 1</b><br>Les habitants de Canly    | 135 €                      |
| Location de la vaisselle   |   |                            |
| 70 couverts maxi   | 30 €  | Nettoyage + 30€ facultatif |
| <b>Acompte obligatoire à la réservation: 50% - Caution : 100€</b>  |   |                            |
| Location Week-end<br>Du vendredi 11h30 au lundi 11h30  | <b>Catégorie 2</b><br>Les associations de Canly | Gratuit                    |
| <b>Pas de caution - Vaisselle gratuite - Nettoyage facultatif 30€</b>  |   |                            |
| Location pour une 1/2 journée (pas de ½ journée le samedi ou dimanche)<br>Anniversaire d'enfants, réunion de famille après un enterrement  | <b>Catégorie 3</b><br>Les habitants de Canly    | 30 €                       |
| <b>Caution 100€ -Vaisselle 30€ - Nettoyage facultatif 46€</b>  |   |                            |
| Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de louer en son nom pour les extérieurs, en cas de non respect de cette clause, le locataire sera dans l'obligation de payer le plein tarif ou se verra systématiquement refuser les clés le jour de la cérémonie, il ne pourra plus redemander la location de la salle. |   |                            |

Les visites ont exclusivement lieu les mardi, jeudi de 8h00 à 11h30 le mercredi de 8h00 à 10h00 sur rendez-vous sous la responsabilité de Madame MICHEL Evelyne.

Les modalités de remise des clés sont à déterminer au plus tard une semaine avant la date réservée.

La feuille de réservation de vaisselle doit être retournée 15 jours avant.

**Une attestation d'assurance sera demandée à chaque réservation.**



## Concession cimetière

- Pour une période de 50 ans renouvelable  
Concession cimetière 180€
- Columbarium  
200€ pour une durée de 25 ans.
- Columbarium  
300€ pour une durée de 50 ans.

### Le Columbarium et le Jardin du Souvenir

Un espace crématoire de 18 emplacements



## Zéro phyto dans notre commune

Notre commune s'est engagée par délibération du 18 janvier 2016 à entretenir cet espace sans pesticide pour préserver la biodiversité et la santé de tous.  
Acceptons la végétalisation spontanée !



## Permanence Presbytère St Paul

à Compiègne  
2 avenue de Huy  
Tél. : 03 44 20 27 50  
Mardi et vendredi  
de 16h30 à 18h30  
Samedi de 10h à 12h

### Prêtre responsable :

Père Serge Maroun est décédé le 19 janvier.  
Dans l'attente de la nomination d'un  
nouveau prêtre pour notre paroisse.

## Le Culte

### Calendrier des messes dominicales à 11h15

1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois : .....Canly  
2<sup>ème</sup> dimanche : .....Jaux  
3<sup>ème</sup> dimanche : .....Rivecourt  
4<sup>ème</sup> dimanche : .....Jonquières  
5<sup>ème</sup> dimanche : .....Armancourt  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi  
à 18h30 .....Longueil Sainte Marie  
Chaque jour à 11 h au Carmel de Jonquières





## Monsieur Alain Colindre vous présente ses Activités Commerciales.

Bar tabac • Le Relais Poste Commerce • La Presse • La Française des Jeux.  
Dépôt vente de Gaz • Relais photo • Dépôt de pain le lundi • Traiteur.

Les horaires d'ouverture :

lundi au vendredi de 6h30 à 19h30 en non stop  
Le samedi de 7h00 à 14h00 - Fermeture le dimanche



Boissons chaudes à emporter



### Acheter :

- timbres
- des enveloppes Prêt-à-Poster
- des emballages pour vos colis
- des services de réexpédition ou de garde du courrier

### Déposer :

- déposer vos lettres et colis

### Retirer :

- les lettres recommandées
- vos colis

### Effectuer :

- des retraits d'espèces
- Limités à 150€ pour les titulaires de CCP

**Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h**  
**Samedi de 8h à 12h**



Le Tabac et Française des Jeux  
La presse



Le Relais Poste Commerce



## BRASSERIE

**Uniquement le midi**  
**Horaires : 12h00-14h30**

Formules : Plat du jour, Entrée-Plat  
Plat-Dessert ou Menu complet  
De 8€50 à 15€00 TTC

## NOUVEAUTÉ

### PASSEZ AU COMPTE SANS BANQUE

Services, tarifs et liste des buralistes agréés [www.compte-nickel.fr](http://www.compte-nickel.fr)

**Compte NICKEL Ouvert à tous dès 12 ans**

**Sans conditions 20€/an, carte MasterCard incluse**

S'adresser à Monsieur Alain Colindre Tél : 03.44.37.06.42



**La Boulangerie Pâtisserie  
de Jean-Michel et Caroline JOLIBOIS**  
vous propose toutes sortes de pains, de pâtisseries...



## **Boulangerie :**

Un large choix de pains, du pain ordinaire aux pains spéciaux..

## **Pâtisserie :**

Une grande variété de pâtisseries fines :  
3 chocolats, Eclair, Millefeuille,  
Pièce Montée...  
et toutes sortes d'entremets  
Fraisier, Framboisier,  
Forêt noire,  
Jour et Nuit...



**Nous remercions nos clients  
qui nous font confiance  
depuis plus de 4 ans.**

Retrouvez-nous sur  
Facebook "le fournil de canly"

**3, rue des Ecoles 60680 Canly  
03.44.36.73.79**





# Opération Brioches 2016

## APEI Compiegne "Les papillons Blancs"

Le samedi 8 octobre 2016 les membres bénévoles de Canly sont passés à votre domicile, vous proposer une brioche. L'opération a été soutenue à Canly par le regretté Daniel Cany. Annique son épouse, Michèle Osrodka, Marie Crépy, Michèle Guibon, Françoise Haeck, Annick Bodelot, Martine Ducauquy, Thérèse Clavier et Christian Larue ont souhaité continuer cette action sur Canly.

Montant de l'opération 2016 à Canly : 112 brioches pour un montant de 842.50€

**2008**

**643 €**

**RAPPEL**

**2010**

**790,36 €**

**2012**

**761,10 €**

**2014**

**890 €**

**2016**

**842,50 €**



Merci !

Cette année encore vous avez été nombreux à soutenir l'association APEI.  
Par votre bon accueil et en acceptant une brioche,  
vous avez participé à un bel élan de solidarité en faveur des handicapés.  
Malgré la crise nous sommes heureux de constater que les gens ont toujours du cœur.

*Merci à toute l'équipe Canlysiennne*



Depuis le lundi 12 septembre 2016, reprise des cours de gymnastique volontaire animés par Jean-Pierre Brilliant, professeur diplômé d'Etat.

Renforcement musculaire, Step et danse cardio  
Pour être en pleine forme toute l'année  
La première heure est gratuite, alors venez essayer

Le succès de notre association repose sur la compétence de notre animateur Jean-Pierre, qui est unanimement apprécié de nos adhérentes, par l'offre d'activités sportives diversifiées et par des tarifs toujours inchangés et très intéressants

## Les cours sont dispensés dans la salle René Bécuwe de Canly

Lundi de 19h à 20h : renforcement musculaire  
de 20h à 21h : step  
Jeudi de 20h à 21h : danse cardio

### Tarif :

- 30 € par trimestre pour 1h de cours par semaine
- 50 € par trimestre pour 2h de cours par semaine
- 60 € par trimestre pour 3h de cours par semaine
- Le tarif comprend la licence.
- Le règlement s'effectue soit en 1 fois soit par 3 chèques encaissés au début de chaque trimestre.



Depuis juin 2016, l'AGLC a une nouvelle présidente, Madame Delangle Chantal. Elle remplace Madame Delahaye Murielle que nous remercions pour son implication dans l'association pendant plusieurs années.

**Le lundi 28 novembre, l'AGLC a organisé une manifestation afin d'obtenir des fonds pour le Téléthon, 83 € de plus que l'année dernière. Un grand merci à nos adhérent(e)s pour leur générosité qui a permis de recueillir la somme de 183€.** Merci à Jean-Pierre et à nos adhérent(e)s pour leur implication qui a permis d'assurer la réussite de cette initiative.

Cette année, l'AGLC a mis à l'honneur 2 de ses fidèles adhérentes pour leur anniversaire.



**Merci à l'équipe municipale, pour la mise à disposition de la salle et pour le versement d'une subvention.**

*Vous espérant toujours plus nombreuses et nombreux  
Le bureau et les membres  
de l'Association Gym et Loisirs  
de Canly vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour 2017.*



Rien ne vaut une activité physique régulière pratiquée dans une bonne ambiance en compagnie de Jean-Pierre



# L'Association des Parents d'élèves

La nouvelle équipe de l'association des parents d'élèves vous remercie pour votre générosité et votre participation lors du défilé d'Halloween où les enfants du village ont eu la joie de pouvoir collecter des sacs entiers de bonbons et de friandises.

Merci de nous avoir si gentiment ouvert vos portes pour la vente d'enveloppes. Grâce à vous, par votre présence et votre implication, notre marché de Noël va permettre aux enfants de bénéficier de spectacles, d'ateliers de musique, de financer le transport en car pour des cours de gymnastique et d'autres sorties à définir.

Le bureau a été renouvelé  
en septembre 2016  
et se présente comme suit :

- **Stéphanie BRANDAO** : présidente
- **Romain GUERIN** : vice-président
- **Anaïs DEBORDES** : secrétaire
- **Solène BURRI** : secrétaire adjointe
- **Virginie PRUDHOMME** : trésorière



Nous tenons à remercier sincèrement les familles qui ont quitté l'association pour leur dévouement durant de nombreuses années pour certaines.

Merci également aux employés municipaux pour leur aide si précieuse, au Conseil Municipal et à Monsieur Le Maire pour nous assurer du bon déroulement de nos manifestations.

Enfin voici le calendrier de nos manifestations ouvertes à tous les habitants du village pour l'année 2017 :

**Carnaval** : le samedi 04 Mars 2017 avec cette année un concours du plus beau déguisement

**Les Olympiades** : samedi 10 Juin 2017. Challenge sportif multisports

**La traditionnelle brocante** : 02 juillet 2017

**Nous espérons vous y voir nombreux.**

*Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2017.*

Les membres de l'APE

Voici ce que nous avons dépensé pour l'école lors de l'année scolaire 2015-2016

- Livres : 323€
- Transport en bus (gym / tennis / festifoot) : 1855€
- Sorties (Cinéma et cité des bateliers) : 322€
- Atelier de musique : 850€
- Spectacle "les 3 chardons" : 375€
- Sport (cours de tennis et matériels) : 1679€

**Total : 5404€**



**Chez Chris**

Pizza au Feu de Bois

A Canly le

Mardi et vendredi soir 18h30 à 21h00

Place de l'église

Evitez l'attente 06.58.31.31.99

# L'Association des Parents d'élèves



La brocante, la kermesse, Halloween, le marché de Noël



Le beau temps était avec les enseignantes et les enfants de l'école pour la kermesse 2016



*Halloween*

*Le marché de Noël*



*Les confitures d'Alain*



*L'association "Pour l'oreille de Maël"*



# Canly Football Club

Créée en 2014, le CFC continue sa progression et sa marche en avant puisque la saison 2015/2016 a été une année pleine de résultats, de titres, de trophées, de buts mais surtout riche en émotions, en partage et en solidarité.

## Le bilan de cette magnifique saison :

- ★ Création d'une deuxième équipe qui a remporté son championnat dès sa première année et a accédé à la division supérieure (montée en division 5 puisqu'il y a 6 divisions aujourd'hui)
- ★ L'équipe A a gagné également son championnat et a accédé elle aussi à la division supérieure pour la deuxième année consécutive (montée en division 4)
- ★ Le club a décroché aussi les deux coupes que nous nous étions mis pour objectif (la Coupe Chivot qui se voit affronter les clubs de 3ème, 4ème et 5ème division et le challenge René Roudy où les deux plus petits clubs ont été le plus loin en coupe de l'Oise, match en lever de rideau de la finale de la coupe de l'Oise).



Pour cette mi-saison 2016/17, l'équipe B occupe la 3ème place et reste dans les favoris à la montée. L'équipe A occupe seule la première place de son groupe en Division 4 et reste toujours en course pour garder cette coupe Chivot à CANLY.

Ces titres et ce plaisir de se retrouver entre « potes » pour exercer le sport que l'on aime, ne seraient pas possible sans nos sponsors que nous remercions chaleureusement. Ils ne sont malheureusement que trop peu à avoir cru en nous et surtout à nous avoir aidé à l'acquisition du matériel et des équipements.

Un énorme MERCI au bar le CANLYSIEN (tabac, presse, FDJ, relais poste), à nos deux druides qui vendent de la potion magique : Thomas de la Chope Allemande à Rémy (spécialiste de la bière allemande) et de Vincent Haeck (Négociant Bière Belge, jus de fruits et chocolats belges), un merci également à Noémie Guizard Photographie, à Bryan Deblois (les couvreurs d'art d'Oise) et à Vincent et Julien Audrierie (AJV Habitat entreprise Générale du bâtiment).

Un merci à la mairie qui nous suit depuis le départ dans ce projet et dans ceux à venir.



## CFC, NE RIEN LACHER, JAMAIS, NULLE PART

Et enfin un dernier remerciement à nos dirigeants et coaches qui travaillent dans l'ombre, ils sont eux aussi trop peu pour nous aider, mille MERCI à Bernard, Jean-Marc, Danielle, Franck, Daniel, Bertrand, Benoit, Laurent et à nos fidèles supporters du dimanche.

**L'ensemble du C.F.C vous souhaite une belle et heureuse année**



Sportivement, le Canly Football Club.



## Le cercle de l'Amitié des Aînés



Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'ambiance est bonne au sein du club des aînés de Canly. Ils se réunissent tous les jeudis après-midi de 14h00 à 18h00 à la salle des fêtes René Bécuwe.

Toutes les personnes intéressées à passer quelques bons moments en leur compagnie seront les bienvenues.





# Les Diances de Canly

## Les Diances et les Etincelles de Canly

Un bon début de saison jusqu'en février, puis une pause imprévisible a contraint à l'annulation de notre soirée-spectacle annuel.

Donc une saison en demi-teinte, mais un franc succès lors des déplacements.

Intégrer un groupe tel que le nôtre, ce n'est pas uniquement porter une jolie tenue et danser en public, c'est surtout beaucoup d'assiduité et de motivation lors des répétitions.

Les Diances ont été récompensées par une remise de diplômes et une pluie de médailles, Océane Schryve a été nommée officiellement capitaine de troupe.

Nous continuerons nos stages pendant les vacances scolaires qui, même s'ils ne sont pas obligatoires, sont vivement recommandés car ils permettent une nette progression dans les chorégraphies et assurent la bonne cohésion du groupe.

Un grand merci à tous les parents qui aident à la préparation (coiffure-maquillage) et à ceux qui nous accompagnent lors des déplacements.

Les séances d'entraînement se déroulent à la petite salle communale le samedi à 13h45 pour les Diances et le vendredi à 19h pour les Etincelles.

Nous serions ravis d'étoffer nos groupes, ce qui nous permettrait d'assurer les sorties extérieures, nous sommes aujourd'hui dans l'obligation d'en refuser à cause d'absences ou de défection de dernière minute.

Pour les Diances à partir de 5-6 ans, pour les Etincelles pas de limite d'âge pour des heures de danse et détente en musique.

Remerciements à la municipalité pour la mise à disposition de la salle ainsi qu'à l'association des parents d'élèves avec laquelle nous avons plaisir à travailler.

Prochaine soirée-spectacle à Canly le samedi 13 Mai 2017.

## Belle saison à tous !



*Le spectacle des Diances  
le dimanche de la fête communale*



*Spectacle Téléthon*



## Le Tennis Club

Les adhésions pour la saison 2016-2017 se font auprès de Monsieur Bruno Boucourt (4, rue des Fontaines 03.44.83.98.42) entre 19h00 et 20h00 sauf le week-end.

L'adhésion est individuelle, elle comprend la licence, l'assurance et est valable du 01/10/2016 au 30/09/2017.

### Montant des cotisations

|                              |     |
|------------------------------|-----|
| ★ Adulte                     | 49€ |
| ★ Couple                     | 69€ |
| ★ Jeune + 16 ans et étudiant | 29€ |
| ★ Jeune - 16 ans             | 19€ |
| ★ Caution (clés des courts)  | 10€ |



Nous prenons en charge à concurrence de 38€ le montant de l'inscription à l'école de tennis de Longueil Sainte Marie de tous les jeunes (domiciliés à Canly) de moins de 16 ans. **Conformément à la demande de la ligue de Tennis, cette prise en charge s'effectue uniquement dans la mesure où l'enfant est licencié au club de Canly (l'inscription à l'école de tennis se fera donc sans règlement de licence pour Longueil Sainte Marie).**

Afin d'effectuer cette prise en charge, une copie de la licence de chaque enfant devra être transmise auprès de Monsieur Boucourt.

## Sportivement vôtre





# L'amicale Pétanque Canlysienne



Une bonne participation à nos concours locaux et de bons classements aux concours extérieurs, notamment grâce à Nicolas LEGENDRE finaliste en championnat régional tête à tête à Saint-Quentin avec plus de 120 participants.

Depuis plusieurs années, enfin le club de Canly ramène des points grâce aux prestations doublettes des uns et des autres, notamment Mickael Carvalho et Nicolas Legendre.

Quatre concours sont prévus en 2017 dont 2 ouverts à tous en juillet et août.

En juin est prévu un challenge communal qui devrait attirer un plus grand nombre de participants.

Afin de faire découvrir cette activité pétanque, nous offrons la licence aux jeunes de moins de 25 ans.



Pendant la période hivernale les licenciés ont la possibilité de s'entraîner au boulodrome de Compiègne, et dès les beaux jours sur notre terrain chaque vendredi à 18 h.

Les licences (20 euros) étant valables de janvier à décembre, n'hésitez pas à en effectuer la demande dès maintenant.

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 13 janvier à 18 heures, avec accueil des nouveaux licenciés, suivie du verre de l'amitié.

Remerciements à la municipalité pour la subvention accordée qui a financé nos concours et nos sorties.

**Le Président Gaël Marino**

7 rue du Fonds Pérant  
Zac de Mercières N°3  
60200 COMPIEGNE  
TÉL. : 03 44 38 49 49  
FAX : 03 44 38 49 48

28 Avenue Salvador-Allende  
Zac des Champs Dolent  
60000 BEAUVAIS  
[WWW.ESPACEINFO.COM](http://WWW.ESPACEINFO.COM)



Cela fait maintenant plus de 7 ans que les marcheuses et marcheurs de Canly et des environs se retrouvent plusieurs fois dans la semaine. Pas d'impératif, ce n'est pas une association, il faut s'assurer auprès de son médecin que l'on est apte à randonner.



Pour nous rejoindre : Rendez-vous place du jeu d'Arc à Canly



### Le mardi et le jeudi à 14h00 :

Pour une rando de 3h, 3h30 autour des villages voisins.

### Le mercredi à 14h00 :

Pour une rando de 1h30 à 2h00

De temps en temps une sortie à la journée a lieu dans la région (18 à 22 kms)

En octobre la rando a eu lieu vers Monchy-Humières  
Une randonnée d'une semaine en montagne est prévue chaque année en juin.

Depuis 3 ans le groupe participe aussi au Téléthon en organisant une marche de nuit.  
Le 3 décembre 2016 un nouveau circuit a été parcouru.

En 2016, le séjour d'une semaine organisé par Jean-Claude Hoguet et Jacques Terlutte a eu lieu en juin dans le Jura. Malgré une mauvaise météo les 19 participants ont randonné dans la joie et la bonne humeur. Ils ont apprécié les magnifiques cascades et les paysages verdoyants.



Depuis juillet 2016 Jean-Claude Hoguet a déménagé mais l'aventure continue avec la participation active de tous, pour découvrir les superbes paysages de notre région.

Nous tenons à remercier chaleureusement Jean-Claude Hoguet, l'initiateur de ce groupe de marche pour tout son investissement dans l'organisation des randonnées

Renseignements auprès  
d'Annick Bodelot : 06.80.58.36.40

Vous pouvez aussi consulter notre site  
<http://canlyrando.jimdo.com/>

*Nous vous souhaitons  
une heureuse année 2017  
et espérons que vous viendrez  
nous rejoindre pour ces moments  
de sports et de convivialité.*



## UMRAC de Canly

Comme chaque année, notre section était présente au monument aux morts, pour les cérémonies du 8 mai et 11 novembre 2016. Dépôt de gerbe et recueillement en mémoire de nos compagnons.

Allocutions de Monsieur le Maire Lionel Guibon et du Président Marcel Herpet. Merci à tous d'avoir honoré ces cérémonies, aux enfants de l'école pour le chant de la Marseillaise, à Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers, à tous les participants et personnes présentes.

Un nouvel adhérent au sein du groupe UMRAC de Canly Monsieur Philippe Broumault 45, rue de l'Archerie à Jonquières à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le banquet des anciens combattants a eu lieu le dimanche 10 avril 2016 à Neufvy sur Aronde, en association avec les AC de Gournay. Notre section accompagnée de Monsieur le Maire Lionel Guibon, de nos épouses et amis, a passé une agréable journée dans une ambiance amicale.

### Les membres de l'UMRAC

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <b>Président :</b>              | <b>Herpet Marcel</b><br>28 rue Victor Charpentier - 60680 Canly          |
| <b>Secrétaire - Trésorier :</b> | <b>Miramont Jacques</b><br>15, rue de la Gare - 60126 Longueil Ste Marie |
| <b>Porte-drapeaux :</b>         | <b>Pernet Edmond</b><br>6, rue des Temps Primeurs - 60680 Canly          |
|                                 | <b>Cacala Stanislas</b><br>2, rue Victor Charpentier - 60680 Canly       |
|                                 | <b>Houzé René</b><br>13, place du Jeu d'Arc - 60680 Canly                |
|                                 | <b>Broumault Philippe</b><br>45, rue de l'Archerie - 60680 Jonquières    |

*Le Président, au nom de ses camarades,  
vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2017.*

Marcel Herpet





## Etablissements **FROISSART**

Travaux publics et particuliers  
Terrassement • Démolition • Assainissement  
Aménagement de cour • Enrobé  
Location avec chauffeur de pelles et camions

157, rue de la Chaussée • 60190 MOYVILLERS  
Tél. : 03 44 41 31 59 - Fax : 03 44 41 00 17



## **DEGAUCHY- TP**

Collectivités - Industries - Particuliers



Terrassement  
Assainissement  
Cour en enrobés  
Pavage  
Eau potable  
Plate-forme  
industrielle

Decouvrez  
notre site internet  
[www.degauchy.fr](http://www.degauchy.fr)

44, rue d'en Haut - 60310 Cannelancourt  
Tél. : 03 44 09 26 55 - Fax : 03 44 09 27 98  
Agence de Beauvais • Rue Joseph Arnal - 60510 BRESLES



Conception – Etudes – Maîtrise d'œuvre  
Espaces publics – VRD – Paysages

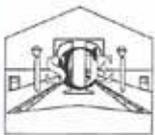
03 23 53 02 28      [areaspace@wanadoo.fr](mailto:areaspace@wanadoo.fr)  
1 rue des Fondateurs, ZAC des Entrepôts – 02200 SOISSONS  
Site Internet : [www.area-sarl.fr](http://www.area-sarl.fr)



**Ets QUERTELET**  
Depuis 1932

Couverture - Zinguerie  
Chauffage - Plomberie - Sanitaire  
Gaz - Fuel - Solaire - Bois Géothermie

[www.ets-quertelet.com](http://www.ets-quertelet.com) - [contact@ets-quertelet.com](mailto:contact@ets-quertelet.com)  
30, rue de Noyon - 60190 REMY  
Tél: 03 44 42 41 29 - Fax: 03 44 86 26 82



*Société d'Etudes et de Contrôle  
De Travaux Voirie & Réseaux divers  
160 Rue des Prés Miny - MORU  
60700 PONTPOINT  
Tél. 03 44 72 16 49 - Fax: 03 44 72 27 01  
E-Mail: [contact@sect-vrd.fr](mailto:contact@sect-vrd.fr)  
<http://www.sect-vrd.fr>*

- Aménagement de rues et places communales
- Aménagements extérieurs d'immeubles ou d'usines
- Création de zones industrielles
- Projet de lotissements et d'immeubles collectifs

## **DG RENO**

22 RUE DU JEU D'ARC  
60680 CANLY  
Tél : 06 76 76 53 01  
email : [contact@dgreno.fr](mailto:contact@dgreno.fr)  
Internet : [www.dgreno.com](http://www.dgreno.com)



Pour tous vos travaux

## **RENOVATION – CONSTRUCTION -- AMENAGEMENT ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT**



24 Boulevard Henri Barbusse 60150 THOUROTTE  
Tél. : 03 44 42 13 94 – Fax / 03 44 42 12 93  
[rca.beaulieu@wanadoo.fr](mailto:rca.beaulieu@wanadoo.fr)



## Comment obtenir...

| PIÈCES DEMANDÉES  | S'ADRESSER A   | PIÈCES A FOURNIR  |
|---|--|---|
| <b>Acte de naissance ou de mariage</b><br><b>Extrait sans filiation</b><br><b>Extrait avec filiation ou copie</b><br><b>intégrale</b> | Mairie du lieu de naissance  | Indiquer nom, prénom, adresse du demandeur + nom, prénoms et date de naissance de la personne concernée par l'acte (envoi à la mairie du domicile).<br><u>En plus :</u> Si acte de - de 75 ans, justifier de son habilitation (ascendant, descendant...), indiquer nom, prénoms des parents de la personne concernée par l'acte   |
| <b>Acte de décès - Copie ou extrait</b>   | Mairie du lieu de décès ou de domicile du défunt   | Indiquer nom, prénoms et date du décès + 1 enveloppe timbrée pour la réponse.   |
| <b>Acte de notoriété</b>  | Notaire  |   |
| <b>Carte Nationale d'identité</b><br><b>Réforme de l'instruction et</b><br><b>du recueil des demandes.</b>                            | <b>Mairie du domicile jusqu'au</b><br><b>28 février 2017</b><br><b>A compter du 1 mars 2017</b><br><b>S'adresser en mairie</b><br><b>D'Estrées Saint Denis</b>         | Copie intégrale d'acte de naissance (datant de moins de 3 mois) obligatoire pour les mineurs et pour les majeurs (seulement si la carte d'identité n'est plus valable depuis plus de deux ans).<br>2 photos récentes, 1 justificatif de domicile récent, ancienne carte si renouvellement, venir en personne pour l'empreinte.  |
| <b>Carte d'électeur</b>   | Mairie du domicile   | Carte d'identité et un justificatif de domicile   |
| <b>Certificat de nationalité française</b>  | Tribunal d'instance  | Selon le mode d'acquisition de la nationalité   |
| <b>Copie conforme</b>   |  | La certification de documents est supprimée.  |
| <b>Carte grise</b>  | Sous-préfecture  | Formulaire avec indication des pièces à joindre, disponible en mairie   |
| <b>Carte d'invalidité civile</b>  | Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) 1 rue des filatures - 60000 Beauvais<br>Téléphone : 0800 894 421  | Dans tous les cas : imprimé à remplir + 1 photo d'identité récente.   |
| <b>Duplicata de livret de famille</b>   | Mairie du lieu de mariage ou du domicile   | Mairie du lieu de mariage ou du domicile  |
| <b>Extrait d'acte de naissance pour les Français nés à l'étranger ou naturalisés</b>  | Ministère des Affaires Etrangères<br>Service<br>Central de l'état civil BP 1058<br>44035 Nantes Cedex  | Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance, mariage ou décès et réf. de la naturalisation + 1 enveloppe timbrée pour la réponse.  |
| <b>Extrait de casier judiciaire</b>   | Casier Judiciaire central<br>107, rue du Landreau-<br>44076 Nantes Cedex   | Formulaire - justificatif d'identité + 1 enveloppe timbrée (indiquer nom, prénoms, date, lieu de naissance et adresse)  |
| <b>Fiche d'état civil</b>   |  | Par décret N° 2000/1277 de 12/2000 les fiches d'état civil sont supprimées. Elles peuvent être remplacées par une photocopie du livret de famille.  |
| <b>Inscription au recensement citoyen (ou militaire) filles et garçons</b>  | Mairie du domicile dans les 3 mois suivant le jour des 16 ans  | Livret de famille, carte d'identité du mineur, justificatif du domicile.<br>Attention, désormais seul le certificat de participation à la JDC est valable pour l'inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique.   |
| <b>Légalisation de signature en présence de l'officier d'Etat civil</b>   | Mairie   | Se présenter avec la pièce à légaliser et une pièce d'identité.<br>La signature devra être faite devant l'Officier d'Etat Civil   |
| <b>Passeport Biométrique</b>  | Mairie d'Estrées Saint Denis<br>Mairie de Compiègne ou n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil  | 1 photo récente, 1 justificatif de domicile récent, timbres fiscaux : 86€ majeurs, 42€ enfants de 15 à 18 ans et 17€ pour les - de 15 ans.<br>1 copie pièce d'identité du parent pour enfant mineur.<br>1 copie intégrale d'acte de naissance (datant de moins de 3 mois) obligatoire pour les mineurs, et pour les majeurs (seulement en cas de non présentation d'une pièce d'identité datant de moins de 2 ans (ancien passeport en cas de renouvellement ou carte d'identité)). |
| <b>Permis de construire, déclaration de travaux et de clôtures</b>  | Mairie   | Pour toute construction à usage d'habitation ou non, y compris abri de jardin, cellier, remise à outils, garage...<br>Pour les modifications extérieures apportées aux bâtiments existants.<br>Pour les reprises de gros œuvre et les surélévations.  |
| <b>Pacte Civil de Solidarité (PACS)</b>   | Greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence commune. L'enregistrement des Pacs sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 01/11/2017. | Convention de Pacs ou déclaration conjointe de conclusion d'un Pacs<br>- Acte de naissance de moins de 3 mois pour le partenaire français<br>- Pièce d'identité<br>- Attestations sur l'honneur de l'absence de lien de parenté ou d'alliance, et indiquant l'adresse commune des partenaires   |
| <b>Sortie de territoire pour mineur</b>   | Autorisation établie par un parent   | - Pièce d'identité du mineur<br>- <b>Cerfa N°15646-01</b><br>- Copie de la pièce d'identité du parent qui signe le formulaire   |



## Comment obtenir...

| PIÈCES DEMANDÉES  | S'ADRESSER A  | PIÈCES A FOURNIR  |
|---|---|---|
| <b>Titre de séjour</b>  | De préférence par mail à :<br>sp-compiegne@oise.gouv.fr<br>ou se présenter au pré-accueil<br>service des étrangers Sous-<br>préfecture de Compiègne | Indiquer son identité (Nom + Prénom) et joindre au message une copie de sa carte de séjour.<br>Se munir de son titre de séjour. |
| <b>Certaines démarches peuvent être effectuées en ligne.<br/>Et pour plus de renseignements</b> | Service-public.fr   |   |

## L'Assurance Maladie de l'Oise

Victime d'un accident causé par un tiers ? Déclarez-le en ligne par courriel depuis le compte ameli sur « ameli.fr »  
Déclarer la naissance de votre enfant en ligne : Pour déclarer en ligne la naissance de votre enfant, connectez-vous sur le site gratuit et sécurisé » de l'Assurance Maladie, [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr), rubrique « mon compte »

## Documents à conserver...

| CATÉGORIE                         | TYPE DE DOCUMENT  | DURÉE DE CONSERVATION   |
|-----------------------------------|---|---|
| <b>Assurance</b>                  | Quittances, avis d'échéance, courriers de résiliation, preuves du règlement<br>Contrat d'assurance habitation et automobile<br>Relevé d'information automobile<br>Assurance sur la vie - dommages corporels   | 2 ans<br>Durée du contrat+2 ans<br>permanente<br>10 ans   |
| <b>Famille</b>                    | Actes d'état civil (copies intégrales et extraits)<br><br>Remboursement des cotisations d'allocations familiales<br>Jugement de divorce, jugement d'adoption<br>Acte de reconnaissance d'un enfant<br>Mariage(contrat,documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation, legs  | Actes d'état civil (copies intégrales et extraits)<br><br>Remboursement des cotisations d'allocations familiales<br>Jugement de divorce, jugement d'adoption              |
| <b>Voiture</b>                    | PV pour amende forfaitaire<br>Factures (achat, réparation...)   | 3 ans<br>Durée de conservation du véhicule (+ 2ans si revente)  |
| <b>Banque</b>                     | Chèques à encaisser<br>Contrat de prêt (immobilier et consommation) et autres justificatifs<br>Relevés de compte, talons de chèque  | 1 an et 8 jours<br>2 ans<br>5 ans   |
| <b>Logement</b>                   | Factures d'électricité, de gaz, d'eau<br>Factures de téléphone (fixe ou mobile)<br>Preuve de restitution de matériel (box)<br>Factures liés aux travaux<br>Certificats de ramonage<br>Attestations d'entretien annuel des chaudières<br>Titre de propriété<br>Preuve du paiement des charges de copropriété, correspondances avec le syndic, procès -verbaux des assemblées de copropriété<br>Contrat de location, état des lieux, quittances de loyer<br>Courrier de révision de loyer<br>Inventaire du mobilier pour les locations meublées<br>Échéance APL | 5 ans<br>1 an<br>2 ans<br>10 ou 2ans selon travaux<br>1 an<br>2 ans<br>permanente<br>10 ans<br><br>Durée location +3ans<br>Durée location +1an<br>Durée location<br>2 ans |
| <b>Impôts Taxes</b>               | Déclaration de revenus et avis d'imposition sur le revenu<br>Avis d'impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation)  | 3 ans<br>1 an (3 en cas d'abattement)   |
| <b>Travail, chômage, retraite</b> | Bulletins de salaire, contrat de travail, certificat de travail, attestation de Pôle emploi, échéances allocations chômage, carte d'invalidité d'un enfant<br>Reçu pour solde de tout compte<br>Bulletins de paiement de la pension de retraite<br>Notes de frais   | Jusqu'à liquidation de la retraite<br>6 mois<br>Permanente<br>3 ans   |
| <b>Santé</b>                      | Récapitulatif de remboursements d'assurance maladie et maternité<br>Carte de mutuelle, demande de remboursement<br>Ordonnances<br>Preuves du versement d'indemnités journalières<br><br>Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé<br>Certificats, examens médicaux, radiographies   | 2 ans<br>Variable selon l'organisme 1 an minimum<br>Jusqu'à liquidation droits à la retraite<br>Permanente<br>Permanente  |



### Le Recensement

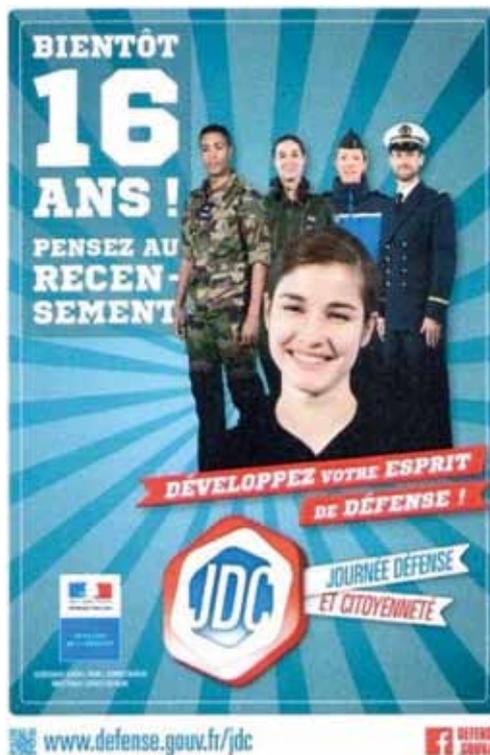
#### Rappel de la loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015

Après la suspension du service militaire obligatoire, la loi n°97-1019 du 28 octobre 1998 a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les jeunes Français, garçons et filles.

Aussi, dès 16 ans, vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile muni d'une carte d'identité et du livret de famille afin d'obtenir votre attestation de recensement.

De ce fait, vous serez convoqué au plus tôt pour effectuer votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Désormais, seul le certificat de participation à la JDC est valable pour l'inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CFG, BEP, CAP, Baccalauréat, conduite accompagnée, permis de conduire, ect.)



Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le :

Centre du service national de Creil

**03.44.28.78.32**

**csn-cre.sga@defense.gouv.fr**

### Les élections présidentielles et législatives en 2017

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017. Les élections législatives se dérouleront les dimanches 11 et 18 juin 2017.

Nouveauté : les bureaux de vote fermeront à 19h00 au lieu de 18h00.

Les inscriptions sur les listes électorales pour pouvoir voter en 2017 sont enregistrées jusqu'au 31 décembre 2016.

A noter : les jeunes domiciliés à Canly qui se sont faits recenser auprès du secrétariat de mairie pour la journée citoyenne à l'âge de 16 ans sont automatiquement inscrits sur les listes électorales, ils n'ont aucune démarche à accomplir.



## Radicalisation



### QUE FAIRE FACE A CES SITUATIONS ?

Prenez contact dès que possible avec les autorités compétentes :

- Par téléphone au 0 800 005 696, du lundi au vendredi, de 9h à 18h. Le centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation a mis en place ce numéro gratuit depuis un poste fixe partout en France ;
- Par internet sur [www.stop-djihadisme.gouv.fr](http://www.stop-djihadisme.gouv.fr) pour accéder à un formulaire en ligne.

**1** - Le numéro vert et le formulaire en ligne permettent de demander de l'aide et/ou de signaler tout comportement inquiétant.

**2** - La plate-forme téléphonique est à l'écoute des familles et des proches. Elle recueille les éléments utiles sur la situation des personnes en danger. Elle permet le suivi et l'orientation des jeunes concernés et de leurs familles par les services compétents sous l'autorité des préfets, dans chaque département.

**3** - Le numéro vert et le formulaire en ligne permettent d'engager la démarche d'opposition à la sortie du territoire d'un mineur (sur le fondement de l'article 371-3 du code civil).

**En cas d'extrême urgence composez le 17**



**Bénéficiez d'aides exclusives SICAE-OISE  
Jusqu'à 3 000€\* !**

**SICAE oise**  
NATURELLEMENT  
LE COURANT PASSE

➤ En réalisant des travaux d'économies d'énergie, je réduis ma facture d'énergie et transforme mes économies en pouvoir d'achat.



**Découvrez les bonus PRIME ENERGIE SICAE-OISE pour vos travaux de rénovation**

Bénéficiez d'une prime pouvant aller *jusqu'à 3 000€\** en fonction de vos revenus, pour la réalisation de vos travaux par un professionnel. Contribuez ainsi à améliorer le confort de votre famille pour une meilleure qualité de vie.

**Valorisez votre bien immobilier**

Grâce à ces aménagements durables et respectueux de l'environnement, *valorisez votre patrimoine*. Rénover un bien, c'est le mettre en valeur, pour mieux le vendre ou le louer.



\* Aides du 2<sup>ème</sup> semestre 2016 accordées dans le cadre des Certificats d'Economies d'Énergie. Vos travaux doivent respecter les **critères techniques d'éligibilité** (niveau de performance minimale, certification du matériel...) et être réalisés par un professionnel titulaire de la mention **Reconnu Garant de l'Environnement**.

SICAE-OISE vous informe et vous propose un accompagnement personnalisé de la création de votre projet de travaux éligibles jusqu'à l'instruction de votre dossier. Attention il est impératif de nous contacter AVANT toute signature d'un devis, d'un bon de commande, le versement d'un acompte ou tout autre engagement écrit auprès de l'artisan choisi.

Pour tous renseignements, contactez-nous : 03 44 92 72 06 - [christine.jarot@sicae-oise.fr](mailto:christine.jarot@sicae-oise.fr)



## Connaissez-vous l'ADIL de l'Oise?

### L'ADIL de l'Oise en quelques chiffres

- 1** Association agréée par le Ministère du Logement
- 1** Adresse :  
17 rue Jean Racine  
60000 Beauvais  
03.44.48.61.30  
Adil60@wanadoo.fr  
www.adil 60.org
- 2** Missions de service public :
  - Conseil info logement
  - Conseil Info Energie
- 3** Conseillères juristes
- 3** Conseillers info énergie
- 34** Permanences décentralisées pour un service public de proximité
- 0€** Consultations gratuites et neutres
- 140** Plans et simulations financières d'accèsion à la propriété
- 10500** Consultations données en 2015
- 548** Communes de provenance des usagers



### L'ADIL de l'Oise en quelques mots

#### Mission info-logement

- Rapports locatifs
- Copropriété
- Amélioration de l'habitat
- Fiscalité immobilière
- Droit de la construction
- Droit de la famille appliqué au logement
- Conseil en accession à la propriété avec simulations financières
- Lutte contre l'habitat indigne

#### Mission info énergie

- conseils sur les priorités de travaux d'économies d'énergie
- conseils sur les matériaux et leur mise en œuvre
- Informations sur les aides financières et fiscales
- Conseils sur les éco-gestes
- Conseils sur la RT2012 en construction neuve



### Objectif zéro-phyto dans les espaces publics

Lors de la séance du conseil municipal du 18 janvier 2016, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable à l'engagement de la commune dans la gestion différenciée des espaces communaux et s'engage à respecter le niveau 5 de la charte.

#### (Extrait de la délibération, le niveau 5 étant le plus élevé de la charte)

« Les produits phytosanitaires, mêmes épandus en faible quantité, sont une source importante de pollution des eaux. En Picardie, au cours de la période 2001/2005, 53% des points de prélèvement étaient contaminés par des résidus de pesticides.

Les produits utilisés par les collectivités territoriales pour l'entretien des espaces publics peuvent générer un transfert de substances actives vers les eaux superficielles ou souterraines. Il est donc impératif et urgent que nous prenions conscience de la nécessité de réduire l'usage des pesticides, afin de préserver la ressource en eau, les milieux aquatiques et la santé humaine.

La région Picardie et les Agences de l'Eau Artois-Picardie et Seine-Normandie ont mis en place une charte régionale d'entretien des espaces publics «Zéro Phyto».

La charte régionale d'entretien des espaces publics fixe les objectifs à atteindre et toutes les actions qui devront être mises en place par les collectivités territoriales pour atteindre ces objectifs. Elle se décline en 5 niveaux d'avancement des pratiques.

**Niveau 5 :** respecter les conditions des niveaux 1-2-3 et 4, arrêter totalement le désherbage chimique sur l'espace entretenu par la collectivité, approfondir les pratiques en matière d'aménagement de l'espace public. Les collectivités adhérentes s'engagent au minimum à respecter les conditions du niveau 3 dans un délai de 3 ans suivant la signature de la charte, en échange de quoi, elles pourront éventuellement bénéficier de subventions, notamment pour la réalisation des audits, pour mener à bien les actions de communication et procéder à l'acquisition du matériel alternatif. Ces subventions seront attribuées par les Agences de l'Eau Artois-Picardie et Seine-Normandie. »

#### Notre engagement et travaux en 2016, le cimetière :

Pour réduire l'utilisation des produits chimiques et préserver l'environnement, le village de Canly a choisi des méthodes d'entretien alternatives et durables. Le retour de la nature accompagné par la protection de mélanges fleuris, participe à la protection des ressources en eau, du personnel du village et des citoyens. Ce nouveau mode de gestion favorise la réapparition de la flore spontanée en créant un réservoir de biodiversité. Ce lieu de mémoire devient un lieu de vie pour la nature sans nuire aux exigences de recueillement.

La municipalité s'engage pour vous à réduire l'usage des pesticides. En acceptant ces nouvelles pratiques, vous nous aidez à protéger la qualité de notre environnement.



Paillage des massifs avec des copeaux de bois



Bureau de  
Monsieur le Maire  
et des Adjointes  
Téléphone 03.44.83.97.72

E-Mail du Maire  
canly.maire@orange.fr  
Horaires d'ouverture :  
Mardi – Jeudi – Vendredi  
De 17h00 à 18h00

Secrétariat de Mairie  
Téléphone 03.44.83.97.72

E-Mail du secrétariat  
canly2.secretariat@orange.fr  
**Nouveaux horaires février 2017**  
Horaires d'ouverture au public  
Mardi : 9h à 12h et de 15h à 18h  
Jeudi : 9h à 12h  
Vendredi : 9h à 12h et de 15h à 18h  
Site Internet [www.canly.fr](http://www.canly.fr)

Numéros Utiles  
Secours - Santé

SAMU : **15** - A partir d'une ligne fixe  
POLICE : **17** - A partir d'une ligne fixe  
POMPIERS : **18** - A partir d'une ligne fixe  
**URGENCE : 112** - A partir d'un portable  
**URGENCES : 114** à partir d'un portable pour les personnes sourdes ou malentendantes  
Gendarmerie : 03.44.91.62.17 - Estrées St Denis  
Gendarmerie : 03.44.42.79.17 - Ressons sur Matz  
Centre Antipoison : 03.20.44.44.44  
Allo Enfance Maltraitée : 19 - appels gratuits  
Drogue Info Service : 0 800 23 13 13 - appels gratuits  
SIDA Info Service : 0 800 840 800 - appels gratuits  
SOS Femmes Battues : 03.22.52.09.52  
Alcoophone (Ecoute Aide Anonymat) : 03.44.48.06.07  
Homme Violents – Senlis : 03.44.53.01.95  
S.P.A de Compiègne : 03.44.40.21.20

Social

Restaurant du cœur :  
Compiègne -72 Ter rue de Stalingrad : 03.44.86.48.37  
Banque Alimentaire :  
Compiègne – 14 rue Georges Bernanos : 03.44.20.45.54  
Secours Populaire Français : 06.68.63.06.19 (J-P Brillant)  
Maison des jeunes - Le Meux 2 rue des Ecoles 60880

Assistantes Maternelles Agréées

|   |                                  |
|---|----------------------------------|
| M <sup>me</sup> HOUZE Sandrine<br>51 rue de Ecoles          | 03.44.37.05.89                   |
| M <sup>me</sup> MOISSON Sylviane<br>12 rue des Ecoles       | 03.44.36.70.45                   |
| M <sup>me</sup> HUBERT Valérie<br>22 rue Victor Charpentier | 03.60.19.01.02                   |
| M <sup>me</sup> BURRI Solène<br>30 rue de la Gare           | 06.82.45.38.22                   |
| M <sup>me</sup> JAY Claudine<br>50 ter, rue du Jeu d'Arc    | 03.44.37.09.84                   |
| M <sup>me</sup> HARING Solène<br>33, rue de la Gare         | 06.35.76.20.30<br>03.60.40.67.11 |



Baby Sitting



Les jeunes baby sitters  
désirant apparaître dans cette rubrique  
peuvent nous contacter au 03.44.83.97.72

|  |                |
|--|----------------|
| M <sup>elle</sup> SOUFFEZ Clémentine   | 06.98.66.46.95 |
| M <sup>elle</sup> MARINO-ARMAND Iloann | 06.23.68.47.76 |



La déchetterie  
de Longueil St Marie

*Un seul et même horaire  
Pour les 21 déchetteries  
Proches de chez vous*

Du mardi au samedi :  
9h à 12h et 14h à 18h

\*\*\*\*\*

Dimanche :

10h à 12h

Fermeture les lundis et jours fériés



# Vie pratique

Simplifiez vos déplacements

**Horaires valables à partir du 1er Septembre 2016**

**Arsy > Compiègne**

|                              |                      | Code 30556 |
|------------------------------|----------------------|------------|
| <b>Ligne 33B-RENF2</b>       | Jours de circulation | L & S      |
|                              | Jours scolaires      | ■          |
|                              | Jours non scolaires  | ■          |
|                              | Niveau PTA           | B          |
| Renvois à consulter          |                      |            |
| ARSY Rue de Rémy             |                      | 7:35       |
| ARSY La Huchette             |                      | 7:36       |
| ARSY Rue d'en Bas            |                      | 7:38       |
| CANLY Canly                  |                      | 7:44       |
| COMPIÈGNE Lycée M. Grenet    |                      | 8:00       |
| COMPIÈGNE Lycée P. d'Ally    |                      | 8:05       |
| COMPIÈGNE Lycée C. de Gaulle |                      | 8:20       |

**Compiègne > Arsy**

|                              |                      | Code 31508 | 30557 | 30558 | 30559 | 30560 |
|------------------------------|----------------------|------------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Ligne 33B-RENF2</b>       | Jours de circulation | Me         | S     | LMJV  | LMJV  | LMJV  |
|                              | Jours scolaires      | ■          | ■     | ■     | ■     | ■     |
|                              | Jours non scolaires  | ■          | ■     | ■     | ■     | ■     |
|                              | Niveau PTA           | B          | B     | B     | C     | B     |
| Renvois à consulter          |                      |            |       |       |       |       |
| COMPIÈGNE Gare SNCF          |                      |            |       | 17:20 |       |       |
| COMPIÈGNE Lycée P. d'Ally    |                      | 12:50      | 12:40 | 16:35 | 17:31 |       |
| COMPIÈGNE Lycée M. Grenet    |                      | 12:53      | 12:43 | 16:37 | 17:37 | 18:10 |
| COMPIÈGNE Lycée C. de Gaulle |                      | 13:00      | 12:48 | 16:45 | 17:46 |       |
| CANLY Canly                  |                      | 13:13      | 13:00 | 17:03 | 18:02 | 18:28 |
| ARSY Rue d'en Bas            |                      | 13:21      | 13:08 | 17:06 | 18:09 |       |
| ARSY La Huchette             |                      | 13:22      | 13:09 | 17:11 | 18:12 | 18:35 |
| ARSY Rue d'en Bas            |                      |            |       |       |       | 18:37 |
| ARSY Rue de Rémy             |                      | 13:25      | 13:10 | 17:13 | 18:14 |       |

| Tarifs en vigueur                      |         |
|--|---------|
| BILLET UNITAIRE                        | 3,00 €  |
| GARNET DE 10 TICKETS                   | 15,00 € |
| ABONNEMENT MENSUEL JEUNE (- DE 26 ANS) | 20,00 € |
| ABONNEMENT MENSUEL                     | 40,00 € |

Pour être en règle, je valide à chaque montée

Simplifiez vos déplacements

**oise-mobilite.fr**

**0 970 150 150**

**ATRIOM DU COMPIÉGNOIS** 47 Rue Corréus BP 20549 60005 Beauvais CEDEX  
 Tél. : 03 44 48 70 08 Email : atriom.compiegnois@transdev.com

**Transports Scolaires - Année 2016/2017**  
**Collège d'Estrées Saint Denis**

| Commune                    | Jours                | Horaire            |  |
|----------------------------|----------------------|--------------------|--|
| <b>Canly</b>               | Du lundi au vendredi | 8H05               |  |
|                            |                      | 8H08 (la Montagne) |  |
| <b>Estrées Saint Denis</b> |                      | 8H20               |  |

| Commune                    | Jours            | Horaire |       |
|----------------------------|------------------|---------|-------|
| <b>Estrées Saint Denis</b> | Lundi - Mardi    | 16h10   | 17h10 |
| <b>Canly</b>               | Jeudi - Vendredi | 16h25   | 17h58 |

| Commune                    | Jours    | Horaire |       |
|----------------------------|----------|---------|-------|
| <b>Estrées Saint Denis</b> | Mercredi | 11H40   | 12H40 |
| <b>Canly</b>               |          | 11H55   | 12H58 |



## Réglementation sur le bruit

Afin de préserver la quiétude de chacun, il est impératif de veiller à respecter les horaires réglementant le bruit.

Aussi, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

**Rappel important :**

**Les tontes de gazon sont strictement interdites le dimanche à partir de midi**

## Rappel sur la réglementation des feux de jardin

**En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental :**

**Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit et passible d'une amende de 450€.**

Le compostage ou les parcs à conteneurs sont des alternatives moins polluantes mais aussi rentables pour la société. **L'élimination des déchets verts peut se faire par compostage, ou lors de ramassage en porte à porte (voir le Bulletin C.C.P.E n°30 de février 2016 "Spécial DECHETS MENAGERS") ou encore être emportés à la déchetterie de Longueil Sainte Marie ou Estrées Saint Denis.**

## Déjections canines

Avertissements : Ramasser les déjections canines de votre chien est obligatoire depuis avril 2002 (arrêté du 02/04/2002)

Afin de réduire les pollutions sur la voie publique par la présence de déjections canines, il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur la voie publique, sous peine d'encourir une amende de **35€**.

## Destruction des hyménoptères (guêpes, frelons)

Le conseil municipal en date du 01 juillet 2010 a décidé de prendre en charge une partie de la facture d'une intervention par un professionnel.

**Vous constatez un nid de guêpes, frelons : Procédure de demande d'intervention**

**Prenez contact :** avec le secrétariat de Mairie (03.44.83.97.72) aux heures d'ouverture.

Mardi, jeudi et vendredi de 9H à 12H et 15H à 18H

Le secrétariat de Mairie contactera la société AZURIAL pour déclencher l'intervention et vous mettre en contact avec le professionnel, vous réglez la facture de **60€ TTC** à l'intervenant. Après remise de la facture (+ un RIB) en Mairie, nous vous rembourserons la somme de **40€**.

**En dehors des heures d'ouverture de la Mairie :**

Prenez contact avec : Monsieur Lionel GUIBON 06.76.23.40.54

Monsieur Michel FRIEDRICH 06.85.66.31.70

**Permanence le Week-end :**

La société AZURIAL assure une permanence le week-end :

Contact : Monsieur ROIZIN 06.80.99.92.08 laisser un message avec vos coordonnées.

Il est important de préserver les abeilles et de ne pas gaspiller celles qui ont pris la décision de quitter leur colonie initiale. **Si vous constatez un essaim d'abeilles, vous pouvez faire appel à Monsieur André Leseigneur** qui est collecteur déclaré pour effectuer cette opération sur Canly. **44, rue des Ecoles à Canly 06.08.94.71.30**



La guêpe



Le frelon



# Calendrier des collectes 2017 à Canly

Des déchets ménagers de la Communauté de Commune de la Plaine d' Estrées.

## LES COLLECTES

Sont assurées les jours fériés, sauf les 25 décembre, 1 janvier, 1 mai où elles auront lieu avec un décalage d'une journée se répercutant sur toute la fin de la semaine.

Pour + d'information téléchargez sur le site [www.ccplaine-estrees.com](http://www.ccplaine-estrees.com)  
Le calendrier de collecte et le guide du tri.



**Des questions ? [contact@cc-pe.fr](mailto:contact@cc-pe.fr) - télé : 03.44.41.31.43**

## LUNDI (Dépose du bac le dimanche soir)

Collecte du tri sélectif, BAC JAUNE fourni par la CCPE  
Emballages en plastique et polystyrène + emballages cartons et briques alimentaires  
+ emballages métalliques + bouteilles et flacons en plastique  
+ papiers et enveloppes  
+ prospectus, journaux, magazines et annuaires



## MERCREDI (Dépose du bac le mardi soir)

Collecte des ordures ménagères, BAC GRIS fourni par la CCPE



## JEUDI (Dépose du bac le mercredi soir)

### Collecte des déchets verts.

Bac non fourni par la CCPE conforme à la norme NF EN840  
De la semaine du 15 mars à la semaine du 15 novembre incluses.



## ENCOMBRANTS

**ENLÈVEMENT GRATUIT : sur appel téléphonique N° gratuit : 0 800 00 10 98** –  
joignable du 1er avril au 30 juin et du 1er octobre au 31 décembre,  
du lundi au vendredi de 9h0 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 sauf jours fériés.

**Collecte en porte à porte à CANLY, en mars et en septembre : 4ème jeudi du mois**



### Nos activités :

Installations électriques HTA – BTA  
Gestion d'énergie  
Eclairage publics routiers et autoroutiers  
Réseaux électriques aériens et souterrains  
Signalisations

5 Avenue Henri ADNOT  
ZAC de mercières – CS 90117  
60201 COMPIEGNE Cedex  
Tél : 03 44 90 98 98 – Fax : 03 44 90 98 99